

Gendarmerie nationale à Béjaïa

Plus de 54 qx de tabac à chiquer contrefait saisis P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7204 - JEUDI 12 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Mise en œuvre de la nouvelle
stratégie de modernisation

**Sélection de deux ports
comme projet pilote**

P04

La caravane maghrébine
«Soumoud» en route vers Ghaza

Briser le blocus israélien



Lire en page 03

P07

ORAN

Nouvelle aérogare d'Oran
**Des perspectives d'atteindre
06 millions de passagers par an**

Glissement de terrain à Aïn El Turck
Plusieurs mesures prises lors d'une réunion d'urgence

Transport public
Des bus sales et polluants



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tourisme

La 24ème édition du SITEV du 12 au 15 juillet

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) du 12 au 15 juillet prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Placé cette année sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation mil-

lénaire", cet événement annuel regroupera des professionnels du secteur d'Algérie et de l'étranger, des investisseurs, des start-up, des passionnés de voyage et des créateurs de contenus dans le domaine du tourisme, précise le communiqué. A cet égard, le ministère invite les personnes intéressées à s'inscrire via le site web officiel du salon: www.sitev.dz.

Journée mondiale du donneur de sang

Plus de 721.700 poches collectées en 2024



Plus de 721.700 poches de sang ont été collectées en 2024, soit une augmentation de 6,62% par rapport à l'année précédente, a indiqué mercredi l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué. "Plus de 866.000 candidats au don de sang se sont présentés, en 2024, au niveau des 261 structures de transfusion sanguine pour effectuer un don de sang", a souligné l'ANS à la veille de la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang, précisant que cette action a permis la collecte de "721.716 poches de sang, soit une évolution de 6,62% par rapport à l'année 2023". Elle a fait savoir que "56% des donneurs sont des bénévoles, tandis que 44% l'ont effectué pour un proche", soulignant que "88% des

donneurs sont de sexe masculin". Dans ce contexte, l'ANS a précisé que la 21e édition de la Journée mondiale du donneur de sang sera Placée sous le slogan "Donnez votre sang, donnez l'espoir: ensemble, nous sauvons des vies". A cette occasion, l'ANS organise, en collaboration avec les directions de la santé à travers les structures de transfusion sanguine, la Fédération algérienne des donneurs de sang, le mouvement associatif, ainsi que des entreprises publiques et privées, plusieurs événements à travers le territoire national, afin de promouvoir le don de sang. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et Djamaâ El-Djazaïr" participent activement à ces efforts, à travers le prêche du vendredi 13 juin", note la même source.

Etablissements postaux

Ajustement des horaires de travail dans les régions nord et sud du pays

Algérie Poste a annoncé, mardi dans un communiqué, un ajustement des horaires de travail dans les établissements postaux des régions nord et sud du pays durant la saison estivale 2025. A ce titre, dans la région nord, les horaires de travail pour les établissements postaux organisés en système de brigade sont fixés du samedi au mercredi de 08h00 à 19h00 et le jeudi de 08h00 à 16h00, selon le communiqué. Les établissements fonctionnant en service limité seront ouverts du samedi au mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h00 et le jeudi de 08h00 à 12h00. Quant aux établissements fonctionnant en service continu, les horaires sont fixés du samedi au mercredi de 08h00 à 17h00 et le jeudi de 08h00 à 12h00, précise la même source. Dans la région sud, les établissements postaux organisés en système de brigade seront ouverts du samedi au mercredi de 07h00 à 18h00 et le jeudi de 07h00 à 15h00. Les établissements fonctionnant en service continu et limité seront, quant à eux, ouverts du samedi au jeudi de 07h00 à 13h00, selon le même communiqué.

Commerce extérieur

Installation d'une commission chargée d'étudier le dossier des dattes



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a procédé, mardi, à l'installation de la commission chargée d'étudier le dossier des dattes au niveau international, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de représentants des instances gouvernementales, associations et organisations professionnelles concernées, précise la

même source. Dans son allocution à cette occasion, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce dossier dans la dynamique de diversification des exportations algériennes hors hydrocarbures, saluant les efforts des différents partenaires dans le développement de ce secteur vital. M. Rezig a appelé la commission à étudier sérieusement tous les aspects liés à la commercialisation des dattes algériennes à l'international et à proposer des mécanismes efficaces pour renforcer leur compétitivité et leur ouvrir de nouveaux marchés.

Université «Belhadj Bouchaib» d'Aïn Temouchent

Accord de coopération scientifique avec l'Université de Houston

L'Université Belhadj Bouchaib d'Aïn Temouchent a conclu un accord de coopération scientifique et académique avec l'Université de Houston, USA, a-t-on annoncé, mardi à l'Université d'Aïn Temouchent. Cet accord, qui a été signé récemment à distance, vise à promouvoir des projets de recherche scientifique conjoints, à soutenir les échanges académiques des étudiants et des professeurs et à développer des programmes de formation spécialisés, en plus d'organiser des rencontres et des conférences scientifiques bilatérales, a souligné le recteur de l'Uni-

versité d'Aïn Temouchent, M. Abdelkader Ziadi. Cet accord traduit la volonté des deux universités de construire un partenariat académique à long terme basé sur l'ouverture aux expériences liées au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a expliqué le même responsable. A travers ce partenariat, l'Université d'Aïn Temouchent œuvre à renforcer sa position d'acteur académique international et aspire à élargir l'horizon de coopération avec les établissements d'enseignement supérieur au bénéfice des étudiants et des chercheurs, selon M. Ziadi.

Wilaya d'Alger

Organisation de la Première édition de la foire du jardinage «Hortalizia 2025»

La wilaya d'Alger abritera, du 12 au 14 juin, la première édition de la foire du jardinage, au parc zoologique et des loisirs la Concorde civile de Ben Aknoun, a indiqué mardi un communiqué des services de la wilaya. "Sous l'égide du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, l'Etablissement public de wilaya parc zoologique et des loisirs -la Concorde civile-, organise la première

édition de la foire du jardinage (Hortalizia 2025), et ce au niveau de l'entrée de la Colline d'Oued Romane", précise la même source. La foire tend à "mettre en relief le savoir-faire, les expertises et les techniques innovantes relatives aux plantes et la coordination environnementale, et ce avec la participation de paysagistes, d'experts en arboriculture, d'associations et d'artisans".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

La caravane maghrébine «Soumoud» en route vers Ghaza

Briser le blocus israélien

Par B.Habib

La grande marche maghrébine vers Ghaza pour sauver sa population de la faim et de la soif s'est mise en place. Il était temps tant il n'est jamais trop tard pour bien faire, bien faire... Le blocus israélien immonde contre la bande de Ghaza dont les effets ont été dévastateurs à plus d'un titre est «le plus sévère» depuis le début des agressions génocidaires, le 7 octobre 2023 déclarait récemment l'Office des secours et des travaux pour réfugiés de la Palestine des Nations Unies. La situation est devenue si préoccupante que le monde entier n'en est pas resté insensible et s'en est même mordu les doigts, accusant certains de ses régimes leur passivité et leur laxisme devant ce qui se passe dans la bande de Ghaza. Tout en effet a été décidé pour rompre le silence radio qui entoure les acheminements des aides alimentaires vers la population meurtrie de Ghaza plus que jamais en proie à des bombardements sionistes intenses. Et le blocus israélien visant la paupérisation de la bande et l'extermination de sa population par la faim et la soif est parvenu à un point hideux de non-retour et où un silence inquiétant et complice de la communauté internationale a pourtant régné en maître concernant notamment la question des acheminements d'aides humanitaires destinée aux réfugiés suite aux bombardements de l'armée sioniste. Une question aussi fondamentale et stratégique à la fois, ne pouvait donc laisser sans réaction les autorités nationales algériennes et le représentant permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, Amar Benjamaa, qui défend à chaque réunion urgente qu'il convoque le dossier épineux des aides alimentaires pour la population de Ghaza. Cette fois-ci, le tollé sioniste a été bel et bien franchi faisant des bilans aussi meurtriers qu'atroces en pertes humaines et démolition de ce qui restait de construit dans la bande. Mais les pays libres du monde menés par l'Algérie ont en décidé autrement puisqu'une délégation algérienne est partie vers

la Tunisie pour rejoindre la caravane de la «Résistance maghrébine». Il s'agit certes d'un événement majeur dans la vie des pays arabes musulmans et coordonné avec des participants libyens pour dénoncer et briser le blocus israélien sur Ghaza. Ainsi, une caravane imposante composée de 900 véhicules a quitté Tunis jeudi 9 juin. Son objectif est de se rendre au point de passage pour Rafah, afin de briser le blocus imposé aux Ghazaouis. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la marche mondiale vers Ghaza, soutenue par plus de 300 ONG. L'itinéraire prévu traverse la Tunisie, la Libye et l'Égypte pour atteindre le poste frontalier de Rafah. Depuis Alger, la caravane de la Résistance maghrébine est partie en direction de la Tunisie pour rejoindre d'autres délégations, avant de traverser la Libye puis l'Égypte dans le but d'atteindre Rafah. Yahia Sari, président de l'initiative algérienne pour le soutien à la Palestine, a affirmé que cette caravane reflète la position de l'Algérie qui appelle à la levée de ce blocus et à la protection des Ghazaouis. La caravane maghrébine baptisée «Soumoud» poursuit son périple vers Ghaza avec une détermination intacte, mais l'incertitude grandit à l'approche de la frontière égyptienne. Aucun visa n'a encore été accordé, et Le Caire reste muet. Composée d'un peu plus de 1500 personnes issues de cinq pays du Maghreb – Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie, Libye, cette initiative citoyenne entend briser le silence arabe autour de la guerre à Ghaza. Universitaires, artistes, médecins, jeunes étudiants, militants des droits humains et figures associatives se sont rassemblés autour d'un objectif : porter physiquement un message de solidarité avec la population de Ghaza, assiégée et dévastée depuis 20 mois par une campagne militaire israélienne sans précédent. À bord d'une vingtaine de bus et 350 voitures décorés de drapeaux palestiniens et de slogans de soutien, la caravane a quitté Tunis dans une ferveur populaire rare. Les messages sont clairs : "Non au génocide, non au silence", "Les peuples avec Ghaza, malgré les frontières". En toile de

fond, le lourd bilan de la guerre : près de 55 000 morts palestiniens, selon les autorités sanitaires de Ghaza, dont une majorité de femmes et d'enfants. «Quand les États se taisent, les peuples doivent parler», dit Karim, jeune médecin algérien rencontré à la frontière libyenne. Le convoi a franchi sans difficulté le poste de Ras Jedir, entre la Tunisie et la Libye, puis traversé les villes côtières jusqu'aux abords de l'Est libyen. Là, les communautés locales leur ont offert vivres, carburant et hébergement, souvent improvisés dans des écoles ou des mosquées. La solidarité populaire fonctionne, mais l'ombre du verrou égyptien plane déjà. En effet, l'Égypte n'a, à ce jour, donné aucun accord de passage. Le quotidien Asharq al-Awsat affirme que les autorités n'ont pris «aucune décision claire» quant au transit de la caravane. Selon plusieurs sources sécuritaires égyptiennes, citées anonymement, la diversité des nationalités et le caractère non institutionnel de la mission poseraient problème. Le point d'achoppement : les visas. Le gouvernement égyptien exige des visas préalables pour toute entrée par voie terrestre. Or, aucun membre de la caravane n'a encore reçu de visa à ce jour, comme l'a confirmé Wael Nawar, porte-parole du groupe : «Nous avons soumis les dossiers nécessaires, mais aucune réponse ne nous est parvenue de la part des autorités consulaires égyptiennes». Le poste frontalier de Rafah, reliant l'Égypte à la bande de Ghaza, est devenu un symbole stratégique. Fermé, rouvert, puis restreint au compte-goutte depuis le début de la guerre, il est le seul point d'accès non israélien vers Ghaza. Mais l'Égypte, prise entre ses alliances sécuritaires, sa diplomatie régionale et sa peur d'une mobilisation incontrôlable, gère ce point comme un sas étanche. La caravane, bien qu'humanitaire, ne rentre dans aucun schéma officiel. Ni ONG accréditée, ni mission diplomatique, elle incarne une contestation morale qui dérange. Et c'est bien ce caractère spontané, transnational et populaire qui semble inquiéter Le Caire. Les organisateurs sont lucides.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La route devient de plus en plus meurtrière

Au sujet des accidents de la route, le dernier bilan national émanant des autorités compétentes en la matière, évoque le chiffre de 46 morts et 2003 blessés, en une seule semaine. Même, pendant sa bonne étoile et ses beaux jours, le terrorisme sanguinaire en Algérie, ne faisait pas autant de dégâts humains et matériels, en une semaine. Sommes-nous devant une hécatombe ne disant pas son nom ? Le pays est vaste et les cas d'accidents de la route sont éparpillés un peu partout sur les régions du territoire national. C'est pour ça que l'on ne se rend pas compte, à temps, de la gravité de la situation. Nous avons déjà abordé, maintes fois, ce sujet grave. Pour se faire une bonne idée sur ce qui passe, vraiment, il faudrait faire appel aux connaissances des spécialistes en la matière. Cette situation, devenue avec la force du temps un phénomène et qui ne date pas d'aujourd'hui, fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités compétentes versées dans ce créneau. Plusieurs hypothèses y étaient tirées. Des conclusions plus ou moins confirmées, suite à un long temps passé en observation et en études. La première n'est autre que le non-respect du code de la route.. La seconde, c'est ce penchant devenu inné chez pas mal de chauffards de vouloir arriver à destination avant le temps. C'est une façon comme une autre de vouloir gagner du temps. Tout ça, ce n'est que des impressions. En vérité, le chauffard candidat à passer outre-tombe est victime d'une mentalité sociétale qui y règne en maîtresse caractérisée par la course vers « la réussite dans la société et pour la société». Donc, pour réussir et être mieux que l'autre, ou les autres ?! Il faudrait courir et courir, sinon sa place dans la société sera ratée et quel dommage ? La course est plus facile, mais le parcours est épineux et plein d'embûches... Cependant, les hécatombes hebdomadaires ne sont, à vrai dire, que le produit conséquentiel de ces embûches auxquels l'on ne prête que peu ou pas d'attention ! Lorsque l'on est pris dans le tourbillon de la course vers la vie, l'on serait, en conséquence, pris dans le piège de la cécité mentale. Et, c'est ainsi que l'on donne sa vie ou de son infirmité chronique, en offrande sur l'autel de la réussite. Quand le drame est ainsi analysé, toutes les mesures de répression ou de préventions suggérées, par les pouvoirs publics, vont rester vaines... Et elles restent vaines !!

Détention provisoire

Boudjemaa affirme que le taux ne dépasse pas 5,13%

Par Nadira FOUAD

Quelles sont les critères pour le recrutement des juges au niveau du tribunal des conflits, que faire face aux difficultés dans l'application de l'article 22 bis, quel est le nombre de dossiers exposés devant ce tribunal des conflits et enfin, quelles sont les mesures à prendre en cas de refus d'une affaire par le tribunal des conflits? Telles sont les interrogations soulevées par les sénateurs lors de la plénière de mardi, tard dans l'après-midi, pour l'examen du projet de loi N° 98-03 du 03 juin 1998. Un amendement de la loi relative à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits par le Garde des Sceaux. Le tribunal des conflits a statué sur 339 affaires depuis sa création et 10 autres affaires sont programmées pour 2025 sans qu'il y soit

constaté des retards comme au niveau du Conseil d'Etat. Les juges sont confrontés à une pression cruciale dans les tribunaux administratifs d'où l'urgence de recourir à d'autres juges pour parer aux insuffisances. Le projet de loi propose de passer de 07 à 09 juges pour le bon déroulement des audiences. Les sénateurs et les chefs des groupes parlementaires n'ont pas insisté sur les amendements mais sur la détention préventive. Dans ses réponses et s'agissant des amendements introduits dans le texte de loi, le Garde des Sceaux, de par son ancien statut de juriste au niveau de la cour d'Alger, a précisé que ces amendements permettent au tribunal des conflits de statuer sur les cas de conflits de compétence entre les juridictions de l'ordre judiciaire ordinaire et celles de l'ordre judiciaire administratif. L'objectif est

de rendre des décisions désignant la juridiction compétente pour statuer sur le litige. Les délais de saisine de ce tribunal sont fixés à 02 mois et n'ont pas été modifiés, tandis que les délais pour statuer sur les plaintes déposées à son niveau ont été fixés à 06 mois au maximum. Pour ce qui est des recours à la détention provisoire, le ministre a rappelé que cette mesure revêtait un caractère "exceptionnel", précisant que le taux de détention provisoire dans les établissements pénitentiaires s'élève actuellement à 5,13 % de l'ensemble de la population carcérale". Un chiffre qu'il a qualifié d'«acceptable», comparé à d'autres pays et au volume des affaires traitées. L'exposition du projet de loi, les débats sur son contenu et la réponse du ministre ont été fait en un temps record par rapport aux débats à

l'APN. Les membres du Conseil de la Nation ont approuvé les dispositions et les amendements apportés au texte de loi relatif au tribunal des conflits de par l'importance capitale selon eux accordée par le président Tebboune à la réforme du système judiciaire et sa numérisation pour le mettre au diapason des normes internationales. Le ministre de la Justice, dans ses réponses, mardi après-midi, a rappelé le pourquoi d'un tel amendement et d'une telle révision devant les impératifs dictés par les urgences de traitement des dossiers en suspens. Les sénateurs ont exprimé leurs vœux pour l'élargissement des prérogatives de ce tribunal des conflits pour trancher des affaires de litiges car cela contribuera au renforcement de son efficacité et à garantir davantage les droits des justiciables.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Climat, l'OPEP
mise sur le réalisme

Alors que le monde se prépare à la COP29 à Bakou, le secrétaire général de l'OPEP, Haitham al-Ghais, a livré un message sans ambiguïté depuis le Global Energy Show de Calgary: «Il n'y a pas de pic de la demande mondiale de pétrole en vue», rapporte Reuters. Selon les prévisions de l'OPEP, la demande énergétique globale devrait croître de 24% d'ici 2050, atteignant plus de 120 millions de barils de pétrole par jour. Cette dynamique s'explique par une croissance démographique soutenue et un développement mondial toujours fortement dépendant des hydrocarbures. Pour y faire face, l'organisation estime que 17 400 milliards de dollars US d'investissements seront nécessaires dans le secteur énergétique au cours des 25 prochaines années. Face à cet horizon, Haitham al-Ghais s'alarme d'un manque d'investissements suffisants dans le pétrole et le gaz, qu'il considère comme une menace pour la sécurité énergétique mondiale. Le secrétaire général avertit: «L'insuffisance des investissements compromet la stabilité du marché, provoque de la volatilité et nuit autant aux producteurs qu'aux consommateurs». Sur la scène internationale, ce discours vient s'opposer frontalement aux ambitions de carboneutralité portées par de nombreux États. Haitham al-Ghais qualifie ces objectifs de «non réalistes», trop «obsédés par les délais» et «déconnectés des réalités». Il ne rejette pas la nécessité de réduire les émissions, mais plaide pour une approche plus pragmatique, misant sur des technologies comme la capture et le stockage du carbone (CSC) pour limiter l'empreinte climatique des énergies fossiles, plutôt que sur leur suppression pure et simple. L'OPEP, rappelle-t-il, reste signataire de l'accord de Paris et reconnaît la place des renouvelables. Mais selon lui, l'avenir énergétique reste fondamentalement mixte. Enfin, al-Ghais a salué la performance du Canada, et plus particulièrement de l'Alberta, dont la production record en 2024, stimulée par l'extension de l'oléoduc Trans Mountain, fait du pays un «acteur mondial» incontournable dans l'approvisionnement pétrolier. Cette vision, en porte-à-faux avec les scénarios de décarbonation rapides, alimente le débat entre croissance énergétique et transition écologique, à quelques mois d'une COP29 qui s'annonce plus que jamais sous tension.

Foncier économique destiné
à l'investissement non exploité
L'AAPI entame
le processus d'annulation

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, mardi dans un communiqué, avoir entamé le processus d'annulation des décisions d'attribution provisoires de foncier économique destiné à l'investissement pour les porteurs de projets n'ayant pas finalisé les procédures d'enregistrement. "L'Agence algérienne de promotion de l'investissement porte à la connaissance de l'ensemble des investisseurs et porteurs de projets détenteurs de décisions d'attribution provisoires d'assiettes foncières relevant du domaine privé de l'Etat, destinées à la réalisation de projets d'investissement, n'ayant pas encore finalisé les procédures d'enregistrement définitif de leurs projets, conformément aux dispositions de la loi 22-18 relative à l'investissement, avoir entamé le processus d'annulation de ces décisions et de réaffectation des assiettes foncières au profit des porteurs de projets prêts à entrer en phase de réalisation", lit-on dans le communiqué. Cette mesure intervient "après épuisement de toutes les voies possibles et malgré les multiples relances et les mises en demeure adressées aux investisseurs ayant bénéficié de ces décisions, lesquelles sont restées sans réponse, ce qui montre que leurs projets n'étaient pas prêts à entrer en phase de réalisation", précise la même source.

Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de modernisation

Sélection de deux ports comme projet pilote

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a instruit de sélectionner deux ports comme projet pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de modernisation, dans l'objectif d'évaluer son efficacité avant sa généralisation aux autres ports nationaux, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait ainsi lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée, pour la présentation de la stratégie de gestion et de développement des ports nationaux, en présence du directeur général du groupe des services portuaires (Serport), du directeur général de la Marine marchande et des ports (DMMP), et des cadres du ministère", précise le

communiqué. La réunion de coordination a porté sur un exposé technique détaillé sur les perspectives de développement des ports et l'amélioration de leur performance au niveau organisationnel et logistique, conformément aux normes internationales adoptées dans le domaine de la gestion des infrastructures portuaires. Dans son intervention lors de la rencontre, M. Sayoud a réaffirmé son plein appui aux démarches visant à développer le secteur, mettant l'accent sur la nécessité d'adopter une approche réaliste qui repose sur la gestion sur le terrain basée sur les résultats obtenus, tout en veillant au suivi périodique de la cadence d'exécution des projets. Le ministre

a souligné, par ailleurs, l'importance de mettre en place des groupes de travail spécialisés qui se chargeront du suivi sur le terrain des projets et de leur état d'avancement de manière périodique, en s'appuyant sur des indicateurs précis, afin d'atteindre les objectifs tracés dans les délais impartis. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser les infrastructures de base et à améliorer la performance des ports, étant un pilier essentiel pour développer l'économie nationale et renforcer la dynamique commerciale, selon le communiqué du ministère.

Mohamed Arkab reçoit le PDG de Mitsubishi Power Aero

Examen des perspectives
de coopération industrielle et technique

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le PDG de l'entreprise Mitsubishi Power Aero, Raul Pereda, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération industrielle et technique entre les entreprises algériennes et Mitsubishi, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a eu lieu au siège du ministère, en présence du secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ, de cadres du ministère, ainsi que de représentants du groupe Sonelgaz et de l'entreprise Mitsubishi. Lors de lors entretiens, les deux parties ont examiné les opportunités de coopération dans plusieurs domaines éner-

gétiques, tels que les équipements électriques, les turbines à gaz, les stations mobiles de production de l'électricité et les solutions technologiques innovantes dans la production de l'énergie électrique, notamment dans les zones enclavées et difficiles d'accès. Dans ce cadre, M. Arkab a salué "les relations excellentes et historiques entre le groupe Sonelgaz et l'entreprise Mitsubishi Power", appelant à "renforcer cette coopération par l'implantation en Algérie de la fabrication et de la maintenance des turbines à gaz, le développement du contenu local, l'intensification des programmes de formation, l'échange d'expertises et le transfert de savoir et de technologie". Le ministre d'Etat a également affir-

mé que "l'Algérie constitue un marché prometteur dans le domaine de l'énergie", soulignant que "l'accompagnement du secteur, notamment via Sonelgaz et Sonatrach, ouvre de nouvelles perspectives stratégiques à l'élargissement de la coopération vers le marché africain, dans le cadre de la vision nationale de développement des partenariats internationaux multilatéraux". Pour sa part, M. Pereda a affiché l'intérêt croissant de sa compagnie pour le marché algérien et sa volonté d'approfondir la coopération avec les entreprises nationales, saluant "les relations solides entre Mitsubishi Power Aero et le groupe Sonelgaz" et "la confiance de l'Algérie dans l'expertise de son entreprise comme partenaire technique fiable".

Port d'Alger

Le navire «Sedrata» accoste
après la levée des réserves en Belgique

Le navire algérien "Sedrata", appartenant à la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan El-Djazair), a accosté mardi au port d'Alger après la levée des réserves administratives et techniques qui l'empêchaient de quitter le port belge d'Anvers depuis plus de trois ans. Le secrétaire général du ministère des Transports, Abdelghani Dridi, a supervisé la cérémonie d'accueil du navire, en présence de responsables du ministère et de représentants du Groupe algérien de transport maritime (Gatma). Dans une déclaration à la presse, à l'issue de son inspection du navire, M. Dridi a affirmé que ce dernier vient renforcer la flotte maritime commerciale nationale, qui compte actuellement 12 navires, précisant que le "Sedrata" est le dernier navire ayant fait l'objet d'une levée de réserves au niveau des ports étrangers. Il a également annoncé l'arrivée aujourd'hui, mercredi d'un deuxième navire au port de Djendjen (Jijel), après une opération de maintenance périodique à l'étranger et d'un troisième navire en juillet prochain à l'issue de la même procédure. Le même responsable a souligné la nécessité de respecter les normes techniques et adminis-



tratives afin d'éviter que les navires nationaux ne soient soumis à des restrictions dans les ports internationaux, affirmant la disposition de la flotte nationale à contribuer au soutien du commerce extérieur, notamment en matière de promotion des exportations.

Dridi a salué les efforts déployés par les différents établissements sous tutelle, l'ambassade d'Algérie à Bruxelles et l'équipage du navire "Sedrata", qui ont contribué, a-t-il dit, à l'accélération du règlement de la situation du navire et à sa remise en service. De son côté, le PDG du Groupe algérien de transport maritime

(GATMA), Mohamed Aboud, a souligné que la reprise des activités du navire était le fruit d'une série "de dispositions et de procédures rigoureuses, et des efforts continus" des équipages de la "CNAN Algérie", notant que le navire a accosté chargé de diverses marchandises dans des conteneurs. Pour sa part, le directeur général de la "CNAN Algérie", Laaziz Bouzidi, a indiqué que la compagnie maritime comptait renforcer sa flotte avec un ou deux navires supplémentaires avant la fin de l'année en cours, soulignant la détermination de l'entreprise à donner un nouvel élan au transport maritime national.

Tentative de suicide devant le ministère de la Justice

04 individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed (cour d'Alger) a ordonné, mardi, le placement de quatre (4) individus en détention provisoire et d'un cinquième sous contrôle judiciaire pour leur implication dans l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, a indiqué un communiqué du parquet près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite à l'enquête préliminaire ouverte concernant l'affaire de la tentative de suicide du dénommé Zagout Fouzi devant le siège du ministère de la Justice, le parquet près le tribunal de Sidi M'Hamed informe l'opinion publique que l'approfondis-

sement de l'enquête par la police judiciaire sur les faits et leurs circonstances a permis d'identifier un groupe criminel organisé qui a planifié des actes subversifs en se répartissant les rôles, avant de filmer et de diffuser la scène sur les réseaux sociaux pour porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement des institutions", précise le communiqué. L'enquête préliminaire a "permis l'arrestation des cinq (5) individus composant ce groupe" et "révélé l'existence de contacts entre l'individu qui a filmé la tentative de suicide et des individus se trouvant à l'étranger", selon la même source, qui précise que "l'individu ayant filmé la scène possède plusieurs comptes bancaires et a vécu, pendant deux ans, dans

un pays étranger". "Il a aussi été établi que cet individu a reçu des virements sur son compte postal provenant de tierces personnes", poursuit le communiqué. "A la lumière de ces éléments et face à la gravité de ces faits à caractère subversif, le dossier a été transféré à la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational près le tribunal de Sidi M'Hamed, qui a ouvert une information judiciaire, en date du 10 juin 2025, pour actes subversifs par entrave au fonctionnement des institutions, mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, diffusion volontaire de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public et abus de fonction", selon la même source.

Couverture médiatique des examens scolaires

L'ANIRA met en garde contre toute atteinte aux droits des enfants

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audio visuel (ANIRA) a mis en garde, mardi dans un communiqué, les établissements médiatiques contre toute atteinte aux droits des enfants ou leur exposition à la diffamation et à l'instrumentalisation dans la couverture médiatique des examens scolaires, en appelant à la conscience professionnelle et à la responsabilité dans le traitement de tout ce qui a trait aux mineurs. Après avoir "constaté des couvertures médiatiques irresponsables lors de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), où des élèves mineurs ont été interviewés à la sortie des centres d'examen" sans le consentement de leurs parents, l'ANIRA "s'inquiète vivement, à quelques jours des épreuves du baccalauréat, de cette violation récurrente des dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment le décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du ca-

hier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle et la loi 15-12 relative à la protection de l'enfant". Face au "mépris persistant de la législation nationale par certains établissements médiatiques", l'ANIRA "met fermement en garde" contre toute couverture médiatique analogue susceptible de "porter atteinte aux droits des enfants ou de les exposer à la diffamation et à l'instrumentalisation". Dans ce contexte, l'Autorité de régulation rappelle à tous les responsables de services de communication audiovisuelle "le cadre juridique qui impose à toutes les parties de respecter l'intérêt supérieur de l'enfant, d'interdire toutes formes de diffamation et d'instrumentalisation médiatique des mineurs, et d'obtenir au préalable un consentement écrit explicite du tuteur légal autorisant l'apparition médiatique de l'enfant, en particulier sur des sujets sensibles ou susceptibles de porter atteinte à

sa dignité, son identité et son intégrité psychique". Qualifiant ces pratiques de "graves infractions", l'Autorité de régulation précise qu'"interviewer des élèves mineurs et diffuser ces séquences à la télévision ou en ligne sans tenir compte des conditions légales en vigueur, constituent une violation flagrante des droits de l'enfant punie par la loi". "La protection des enfants est un engagement éthique et sociétal qui incombe à tous et, en premier lieu, aux établissements audiovisuels, qui doivent faire preuve de conscience professionnelle et d'un haut degré de responsabilité et de professionnalisme dans le traitement de tout ce qui a trait aux mineurs", soutient l'ANIRA. "L'instrumentalisation de l'innocence des enfants à des fins médiatiques opportunistes nuit non seulement à leur image, mais peut également les exposer ultérieurement au cyberharcèlement et à la moquerie sur les réseaux sociaux, laissant en eux des séquelles psychologiques dévastatrices qui pourraient les accompagner toute leur vie", prévient l'Autorité de régulation. Mettant en garde "avec la plus grande fermeté" les services de communication audiovisuelle contre la "poursuite des atteintes aux droits de l'enfant dans les couvertures médiatiques sur le terrain", l'ANIRA en appelle au "respect des normes professionnelles et éthiques, notamment lorsqu'il s'agit de protéger la catégorie la plus vulnérable de la société que sont les enfants".

Saison du Hadj

Le succès réalisé grâce à la coopération et la coordination

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a affirmé, mardi à la Mecque (Arabie saoudite), que le succès de la saison du hadj de cette année "a été réalisé grâce à la coordination et la coopération fructueuses entre l'ensemble des composantes de la Mission algérienne du hadj". Dans une déclaration à la presse, M. Belmehdi a précisé que "les efforts communs et le dévouement au service des pèlerins ont contribué à réaliser des résultats positifs, notamment à travers l'obtention par l'Algérie du Prix d'or pour l'excellence des services fournis" aux pèlerins. Ce prix "reflète la qualité des relations solides avec les partenaires", a ajouté le ministre, soulignant que "la coopération étroite entre la Mission algérienne du hadj et les autorités saoudiennes a contribué à faciliter les procédures logistiques et administratives et à assurer des prestations répondant

aux normes les plus élevées". Belmehdi a, également, mis en avant le rôle central des médias dans la sensibilisation des pèlerins et la fourniture de services de qualité, contribuant ainsi à l'obtention du prix d'excellence "Labeitom", indiquant que "cette réussite est le fruit du travail collectif et de l'esprit du nationalisme dont ont fait preuve les membres de la mission dans l'accomplissement de leurs tâches au service des pèlerins". Le ministre a, en outre, mis l'accent sur "le rôle vital de l'orientation religieuse durant la saison du hadj, précisant que les imams et les guides ont accompagné les pèlerins dans toutes les étapes du hadj, leur fournissant les orientations religieuses à même de les aider à accomplir correctement le pèlerinage selon la Charia islamique, renforçant ainsi leur sérénité intérieure pour bénéficier pleinement des mérites et récompenses du hadj".

Trafic de drogue

Arrestation de 14 individus activant au sein de réseaux criminels

Les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 14 individus activant au sein de réseaux criminels organisés impliqués dans le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes, avec saisie de 9,5 kg de kif traité et plus de 8 000 comprimés psychotropes, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. Les brigades de la police judiciaire de la 3e circonscription de la police judiciaire et les services de la Sûreté des circonscriptions de Sidi M'Hamed et de Draria ont arrêté, dans des opérations distinctes, "14 personnes activant au sein de réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes, avec saisie de 9,5 kg de drogues (kif traité) et 8 243 comprimés psychotropes", précise la même source. Ces opérations ont été menées suite à "l'exploitation d'informations sécuritaires faisant état d'un trafic de drogue et de comprimés psychotropes dans plusieurs quartiers de la capitale". Des investigations approfondies ont été engagées ayant conduit à l'identification des suspects et à leur arrestation", ajoute la même source. "9,5 kilogrammes de kif traité, 8 243 comprimés psychotropes de différents types, un montant d'un milliard trois cent soixante-deux millions et cent mille centimes de revenus du trafic, six véhicules touristiques et utilitaires, ainsi que des armes blanches prohibées de différents types et tailles ont été saisis", selon la même source.

Tribunal de Sériana à Batna

04 personnes condamnés à 07 ans de prison ferme et un mineur en détention provisoire

Le tribunal de Sériana (Batna) a condamné quatre personnes à une peine de sept (07) ans de prison ferme et ordonné le placement en détention provisoire d'un mineur, pour les délits de constitution d'une bande de quartier, mise en danger de la vie d'autrui, et atteinte aux biens d'autrui, a indiqué lundi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Sériana informe l'opinion publique qu'en date du 4 juin 2025, et suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant un groupe d'individus brandissant des armes blanches, couteaux et sabres et proférant des menaces intimidantes, une enquête préliminaire a été immédiatement ouverte, ayant abouti à l'interpellation de cinq (05) suspects, dont un mineur", précise le communiqué. "Après leur présentation devant le parquet, les mis en cause ont été poursuivis selon la procédure de comparution immédiate pour les délits de constitution d'une bande de quartier pour créer un climat d'insécurité, agression et mise en danger de la vie d'autrui, atteinte aux biens d'autrui, avec port d'armes visibles", ajoute la même source. Après avoir été présentés devant la section des délits hier, lundi, 9 juin 2025, "les quatre mis en cause ont été condamnés à une peine de 07 ans de prison ferme, chacun, assortie d'une amende de 500.000 DA.

Gendarmerie nationale à Béjaïa

Plus de 54 quintaux de tabac à chiquer contrefait saisis

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Béjaïa ont procédé à l'arrestation d'un individu et à la saisie de plus de 54 quintaux (qx) de tabac à chiquer contrefait, selon un communiqué des mêmes services. Dans "le cadre de la lutte contre la criminalité et de la préservation de l'économie nationale, les éléments des unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont arrêté un individu et saisi de grandes quantités de tabac à chiquer contrefait", précise le communiqué. "L'affaire a été enclenchée suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Barbacha, faisant état d'un individu qui était sur le point de faire transiter une grande cargaison de tabac à chiquer contrefait à bord d'un camion provenant de la wilaya de Sétif sur la route nationale RN 75, en direction de la wilaya de Béjaïa", ajoute la même source. "Suite à quoi, une patrouille a été formée et des points de contrôle ont été mis en place, l'opération ayant permis l'interception du camion en question et l'arrestation du conducteur, âgé de 40 ans et originaire de la wilaya de Sétif".

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF-DEP- 424024000048285
Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N° 04 /C.F.T/2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION : Etude, suivi, aménagement et réhabilitation de L'INFFEN au profit de la wilaya de Relizane

PROJET : aménagement et réhabilitation de L'INFFEN au profit de la wilaya de Relizane

LOT N° 01 : Etanchéité, Travaux Secondaires et Aménagement extérieur

LOT N° 02 : Chauffage central, réseau eau potable/plomberie sanitaire,
réseau anti incendie

1- Le dossier de candidature contient :

. Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 et des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
 - N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
 - est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (mise à jour : CNAS CASNOS CACORATPH) ;
 - est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (carte fiscale);

. Une déclaration de probité

. Les statuts pour les sociétés

. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander : Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

LOT N° 01 : Etanchéité, Travaux secondaires et Aménagement extérieur

A/ **Capacités professionnelles :** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus .

B/ **Capacités techniques :** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet type B approuvé avec une attestation de bonne exécution approuvée de le maître ouvrage.

C/ **Capacités financières :** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier. (2021-2022-2023) , Plus de 20 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agréé).

LOT N° 02 : Chauffage central, réseau eau potable/plomberie sanitaire, réseau anti incendie

A/ **Capacités professionnelles :** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 02 et plus avec un code chauffage (3522.1-335) .

B/ **Capacités techniques :** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet de même nature approuvé avec une attestation de bonne exécution approuvée de le maître ouvrage.,

C/ **Capacités financières :** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier. (2021-2022-2023) , Plus de 5 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agréé).

2- L'offre technique contient :

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Une déclaration à souscrire
- Liste des Capacités humaines pour réaliser le projet justifiant par attestations, diplômes, sont déclarée par CNAS.
- Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant par les cartes grises ou les cartes des matriculations ,documents d'assurance ou les factures d'achat jointes au PV délivré par un huissier dont le délai de document n'excède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- Délai de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- Mémoire Technique Justificatif.
- P.V de visite du site.

3. L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Analyse le prix globale et forfaitaire
- Le détail du bordereau des prix unitaires

4. DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De huit heure et demi (08.30h) du matin à dix heure (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jour de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à dix heure (10.00 h) du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE "SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA-WRELIZANE". LES SOUMMISSOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour férié/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- **PREPARATION DE L'OFFRE** Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- **VALIDITE DESOFFRES :** La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 10 JOURS.

La limite de dépôt des offres est fixée à dix jours (10 jours) à dix heure (10.00 h) du matin.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la pêche
Direction Générale des Forêts
Conservation des Forêts de la Wilaya de Tiaret



وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
المديرية العامة للغابات
محافظات الغابات لولاية تيارت

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 04 /C.F.T/2025
NIF : 418014001014093

La conservation des forêts de la wilaya de Tiaret lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'aménagement de pistes forestières sur 10 Km.

N° LOT	COMMUNE	IMPACT (LIEU-DIT)	CONSISTANCE PHYSIQUE (KM)
03	Tiaret	Aïn Karma - Chaouchaoua	10

Le présent deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics, activité principale, catégorie « IV » quatre ou plus et ayant une réalisation au moins un projet de travaux de même nature (authentié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant) et un chiffre d'affaire moyen durant les trois (03) dernières années égal ou supérieur à 5 000 000,00 DA, justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts ou le C20.

Les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Tiaret en face Cité Arbaoui Abdellah (Dubai) - Tiaret (Bureau des marchés publics n° 09).

Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

- Un dossier de candidature ;
- Une offre technique ;
- Une offre financière.

A/DOSSIER DE CANDIDATURE : Comportant :

1. Déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
2. Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
3. Registre de commerce électronique ;
4. Copie du statut pour les sociétés ;
5. Tous documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
6. Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année considérée pour les personnes morales ;
7. Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

➤ **Capacités professionnelles :**

- Certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité principale en Travaux Publics de catégorie (IV) quatre ou plus ;
- **Capacités techniques :** Moyens humains, matériels et références justifiés par :
 - Liste nominative des moyens humains (avec copies de pièces justificatives : attestation CNAS valide de l'année en cours + attestations de succès ou diplômes).
 - Liste des moyens matériels (avec pièces justificatives : cartes grises, polices d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant plus le contrôle technique en cours de validité pour les camions et factures d'achats ou PV d'huissier de justice ou expert ou autre pièce prouvant l'appartenance en date récente (année en cours) pour le matériel non roulant ;

➤ **Capacités financières :** moyens financiers justifiés par :

- Les bilans financiers visés par les services des impôts ou le C20.
- Copie des références bancaires ;

➤ **Références professionnelles :** avec présentation de copies des attestations de bonne exécution délivrée par les services contractants.

B/ OFFRE TECHNIQUE : Comportant :

1. Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
2. Mémoire technique justificatif comporte les points suivants (la méthodologie d'exécution des prestations, les moyens humains et matériels mobilisés pour le projet, organigramme et curriculum vitae des intervenants dans le projet, mesures prises par le soumissionnaire pour respecter les exigences du cahier des charges, les contraintes susceptibles d'être rencontrées lors de l'exécution des prestations, le planning prévisionnel d'exécution des prestations, la description des variantes, le cas échéant, etc.) renseigné, daté, signé et cacheté (modèle annexé au cahier des charges) ;
3. Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite (écrite à la main) : « lu et accepté » ;
4. Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé, enmettant en évidence la rotation en équipe sur chantier 3X8.

C/ OFFRE FINANCIERE : Comportant :

1. Lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
 2. Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
 3. Devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidatures seront exigées uniquement de l'attributaire du marché.

- Les pièces non exigées ne seront pas prises en considération.
- Toutes les copies des pièces présentées doivent être actualisées (en cours de validité)
- Le soumissionnaire doit veiller au classement et à l'ordonnement des documents selon la configuration des trois (03) offres.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront fermées séparément dans trois enveloppes Intérieures et intégrées dans une enveloppe extérieure, qui doit être anonyme et ne porter que le numéro d'appel d'offres, l'objet du projet et la mention « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », comme indiqués ci-dessous :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Monsieur le conservateur des forêts de la wilaya de Tiaret

Deuxième Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

avec Exigence de Capacités Minimales n° 04/CFT/2025

Aménagement de pistes forestières sur 10 Km

Lot n° 03

Les offres doivent être déposées sous plis portés au secrétariat de la conservation des forêts de la wilaya de Tiaret, ayant son siège en face cité ARBAOUI Abdellah (Dubai) -Tiaret.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter à partir de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14^h 00. L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 14^h 00, au niveau du siège de la conservation des forêts de Tiaret.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant la période de validité des offres qui correspond à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

La Conservation des Forêts

Nouvelle aérogare d’Oran
Des perspectives d’atteindre
06 millions de passagers par an

Par B. Habib

Voyager par avion est-il devenu moins ennuyeux que par le passé ? la réponse est «oui» et c’est en tous cas mieux que par bateau, selon un voyageur, parce que cela procure un gain de temps et évite le mal de mer». Durant la saison estivale 2025, les prévisions de l’aéroport international d’Oran «Ahmed Benbel-la» fort de sa nouvelle aérogare entrée en service en juin 2022, devront permettre de traiter environ 6 millions de passagers par an sachant que le terminal 3 a eu déjà, par un passé récent, à recevoir 5,5 millions de pas-sagers. Tout porte à croire, en effet, que les perspectives d’atteindre 6 mil-lions de voyageurs annuellement par le biais de l’aéroport de la capitale de l’ouest sont fort légitimes eu égard no-tamment à la dimension économique de la wilaya et à sa réputation fidéli-sée de destination de choix pour les touristes, entre autres étrangers, d’ailleurs la décision prise par le mi-nistère des transports et «Air Algérie» afin de renforcer la flotte pour les mois à venir à travers l’acquisition de nou-



veaux aéronef afin d’agrandir les ca-pacités de transport aérien des voya-geurs et d’améliorer les conditions des voyages s’inscrit dans cette logi-que. La nouvelle aérogare d’Oran est en effet dotée des tous les équipe-ments indispensables, ultra moder-nes, permettant un séjour et un transit régulier et sans encombre des pas-sagers sur plusieurs lignes aérien-nes de ou vers des capitales maghré-bines, africaines et européennes, ce qui fait de lui incontestablement la deuxième plus grande Aérogare inter-

ationale d’Alger après celui de la ca-pitale. Doté de 33 à 35 guichets d’en-registrement, de 06 passerelles télé-scopiques et pas moins de 6 tapis ba-gages, la nouvelle Aérogare interna-tionale d’Oran offre un volume de sé-jour agréable aux passagers, des con-ditions idéales de détente et de dé-saltération ainsi que de prestations modernisées et rapides qui permet-tent, entre autres, des voyages tran-quilles et sereins, en plus les avions vous permettent un voyage agréable avec des astuces de détente.

Maladies du sein

Un cycle de formation en post graduation spécialisé lancé

Un cycle de formation en post graduation spécialisé dans les maladies du sein a été lancé, dimanche dernier à Oran, au profit de 30 médecins issus de diffé-rentes structures hospitalières de l’Ouest du pays. Cette formation est encadrée par la cheffe du service de chirurgie générale du pavillon 14 de l’hôpital universitaire «Dr Benzerd-jeb» d’Oran, le Professeur Khadidja Belkharoubi, accompagnée de mé-decins spécialistes du domaine. Elle s’adresse aux médecins généralis-tes venant de diverses wilayas de l’Ouest du pays et débouchera sur l’obtention d’un certificat d’enseigne-ment supérieur en pathologie mam-maire. Cette initiative s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les compétences des profession-nels de santé et à améliorer la quali-té des services offerts aux patients, notamment en matière de préven-tion et de prise en charge du cancer, a souligné le Professeur Belkharou-bi lors de l’ouverture de la formation



à la Faculté de médecine de l’uni-versité d’Oran 1 «Ahmed Ben Bella». Selon la même responsable, l’objec-tif de ce programme est de renforcer les compétences cliniques et tech-niques des médecins en pathologie mammaire, avec un accent particu-lier sur le dépistage, le diagnostic précoce et les approches thérapeu-tiques modernes. L’initiative vise

également à former les médecins généralistes exerçant dans les éta-blislements hospitaliers universitai-res ou les structures de santé de proximité afin qu’ils puissent détec-ter plus précocement les maladies du sein, notamment le cancer, et as-surer ainsi une prise en charge rapi-de pour éviter les traitements chirur-gicaux lourds.

Transport public

Des bus sales et polluants

Par Youcef Chaïbi

Chaque jour, des milliers de personnes empruntent les transports en commun, pour se rendre au travail, à l’école, faire des courses. Ces lieux par leur natu-re, sont des espaces de brassage où les préoccupations sanitaires croissantes comme lors d’épidé-mies, la désinfection des transports publics devient un enjeu majeur". Le statut de service public inhérent au transport des personnes. La qualité de l’accueil qui se base sur la pro-

preté et la courtoisie est loin d’être une préoccupation majeure. Marre de voir les citoyens prendre des bus sales, en piteux état et conduits par des chauffards. Le constat est sans appel, nos bus privés sont très sa-les à l’intérieur comme à l’extérieur. Une triste image s’offre à vous, des bus sont drapés d’une épaisse cou-che de saleté cumulée des mois du-rant. La désinfection des transports en commun représente un défi com-plexe en raison de la diversité, de la fréquence et de l’affluence des usa-gers, des surfaces à risque et de la

nécessité d’assurer une bonne ven-tilation et qualité de l’air. La fréquence et les protocoles de désinfection doi-vent être adaptés en fonction de l’af-fluence. Les heures de pointe avec une forte concentration de passagers nécessitent une désinfection plus fré-quente et rigoureuse pour limiter les risques de transmission. Les opé-rateurs de transport doivent mettre en place des protocoles de désinfection flexibles, capables de s’adapter aux variations de fréquentation et aux évé-nements imprévus comme une épi-démie par exemple.

Glissement de terrain à Aïn El Turck
Plusieurs mesures prises
lors d'une réunion d'urgence



Plusieurs mesures ont été prises et des solutions définitives trouvées suite au glis-sement de terrain survenu, mardi dans la commune d’Aïn El Turck (Oran), et ce, lors d’une réunion d’urgence présidée par le wali Samir Chi-bani au sujet de cet incident, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que le wali d’Oran a présidé une réunion «urgente» à la suite du glissement de terrain survenu au centre-ville d’Aïn El Turck, au cours de laquelle «des mesures ont été adop-tées et des solutions définitives ont été mises en place pour maîtriser le glissement et éviter toute perte humaine ou des dégâts matériels». Lors de cette réunion, qui a rassemblé les responsa-bles de tous les services et organismes concer-nés, M. Chibani a donné des instructions aux ser-vices techniques spécialisés afin de déterminer les causes exactes de l’incident, a ajouté la même source. Le wali d’Oran s’est également rendu sur les lieux de l’incident, au niveau de la place du 20 Août, près du rond-point situé au cen-tre de la commune d’Aïn El Turck, en compa-gnie des services de sécurité, locaux et tech-niques, et a pris des décisions urgentes pour maîtriser la situation, selon la même source. Cet incident a causé des blessures légères à une personne, qui a été prise en charge sur place par les services de la Protection civile. Aucune perte n’a été enregistrée au niveau des bâti-ments avoisinants le site de l’incident, ont précisé ces mêmes services.

Sûreté de la wilaya d’Oran
Un charlatan escroc hors
d’état de nuire

Bizarrement, le phénomène du charlatanisme connu et pratiqué depuis des siècles, a fait explo-ser les réseaux sociaux, et revient de plus en plus comme sujet d’actualité entre citoyens. Cela a pour raisons la lutte lancée par les services de sécurité et les actions opérées par une certaine catégorie de société civile dans les ci-metières. Depuis quelques mois, les chutes des escrocs, qui se font passer pour des guérisseurs, ne se compte pas sur les doigts d’une main. La dernière opération réussie par la police à Oran, a eu lieu au début de cette semaine. Il s’agit d’un sexagénaire qui a fait de son domicile un lieu de pratiques illégales, aux conséquences très graves sur la santé publique. Ce charlatan a profité de l’état psychologique de citoyens en difficultés financières pour leur propo-ser des produits nocifs à la santé. Les victimes en état de faiblesse morale, sont escroquées par des méthodes leur faisant croire qu’il s’agit bien d’un re-mède soulageant leurs difficultés. On apprend que les hommes de loi char-gés du traitement de cette affaire, ont mis la main sur un important lot de pro-duits destinés à induire en erreur les victimes. Le charlatan en question a été auditionné puis présenté devant la jus-tice et écroué.

A.Kader

L'été à Saïda

C'est l'enfer et la galère!

L'été à Saïda, c'est la saison de trop. Durant cette saison, faut-il le dire, Saïda ne vaut pas un sou. En un mot, c'est l'enfer sur terre. D'ailleurs, n'importe quel visiteur qualifiera Saïda de tous les noms : réchaud, fournaise, chalumeau, forge allumée à plein gaz et en plein visage. Bien que située à presque 170 km de la ville d'Oran ou de Mostaganem, la ville de Saïda bout dans sa cuvette et malgré cela, ses rues pullulent de jeunes en short qui s'exposent ostensiblement et souvent sans se protéger aux rayons du soleil. Savent-ils seulement les risques qu'ils encourent? Le seul endroit qui reste est la fréquentation des cafés de la place publique où grouille à longueur de journée un monde aux profils divers. Ouvriers, fonctionnaires, étudiants s'adonnant à tout type de discussions... portable à la main. Le saidi est connu pour ça, c'est sa nature vivace au verbe haut débit, une évidence. Il devient magistrat, entraîneur, analyste politique, wali en une fraction de seconde avec en plus la rue qui étouffe sans la rumeur. Ainsi est faite la vie à Saïda. Quant à la gent féminine, elle prend son ennui en patience devant une ville qui suffoque. L'après-midi, les artères et les rues se vident. Et le peu qui reste, baigne dans sa sueur. On transpire à grosses gouttes. La ville est livrée au supplice jusqu'à la prière du Maghreb, l'heure du soulagement. Mais au fait, les vacances, le congé, la plage: qui en parle? **OULD OGBAN**

Relizane

Recommandations pour se prémunir des effets de la chaleur

Les services de la protection civile de Relizane ont émis, lundi, un ensemble de conseils et de recommandations pour prévenir les effets de la «forte» vague de chaleur qui touche actuellement la wilaya de Relizane, ainsi que deux autres wilayas de la région, selon les services concernés. La protection civile de Relizane a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance face à la forte hausse des températures enregistrées, ces derniers jours, (comprises entre 43 et 44 C), a indiqué à l'APS le chargé de communication, le lieutenant Abbes Khamallah. Elle a recommandé, entre autres, de fermer les fenêtres, rideaux et volets des habitations, durant les heures de grande chaleur, de limiter l'exposition au soleil pendant la journée, en particulier pour les personnes âgées, les malades chroniques et les enfants. Il a également été conseillé d'éviter la baignade dans les plans d'eau comme les barrages, mares ou bassins, ainsi que les activités physiques intenses en extérieur. Il est aussi fortement déconseillé de laisser des enfants seuls dans des véhicules, a précisé la même source, qui a ajouté que des sorties de sensibilisation sont organisées dans l'ensemble de la wilaya dans ce cadre. Par ailleurs, l'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf» de Relizane a lancé une campagne de sensibilisation en coordination avec l'association de wilaya des secouristes bénévoles et l'association locale de protection du consommateur et de promotion de la santé, axée sur les coups de soleil et leurs dangers. A noter que, selon un bulletin météorologique spécial publié par l'Office national de la météorologie, les wilayas de Relizane, Chlef et Ain Defla devront enregistrer une vague de chaleur, aujourd'hui lundi, qui se prolongera jusqu'à mardi, avec des températures oscillant entre 43 et 44 C à l'ombre. Le bulletin a classé la situation en niveau de vigilance «orange».

Saison estivale à Mostaganem

L'été 2025 est très prometteur



Par Charef Kassous

Deux semaines de l'ouverture de la saison estivale de 2025, le Forum de l'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem a accueilli, mardi 10 juin, Mrs Mohamed Cherif Zelmati, Smaïne Ramadane et Hamadouche Mansour, respectivement directeurs du Tourisme et de l'Artisanat, de la Chambre de l'Artisanat et directeur du parc d'attraction «Mostaland». Face aux médias locaux, le responsable du Tourisme présente son secteur en mettant en exergue les préparatifs de la prochaine saison estivale à travers ses deux volets principaux, l'organisationnel et l'opérationnel. Pour dire d'abord que l'ouverture officielle est prévue pour le 25 juin du mois en cours. Selon ses déclarations, le tourisme balnéaire passera cet été de 47 plages autorisées à la baignade à 57 plages d'Est en Ouest de la côte mostaganémoise. Les aménagements et les réhabilitations en accès aux plages, en raccordements divers (eau et énergie), en promenades maritimes, en parkings, parcelles commerciales, kiosques et logis pour les éléments de la protection civile et de la sécurité auraient coûté 50.000 000,00 de dinars. L'exposé fait état d'une approche plutôt économique. Le directeur explique que la stratégie du wali con-

siste d'abord à impulser l'économie mais pas que, car ouvrir des plages isolées, c'est les occuper, évitant qu'elles soient utilisées comme site de départ pour l'émigration clandestine. Cet été, le montant des adjudications relatives aux concessions est passé à 16.000 000 dinars pour 57 concessions. Pour ce qui est du parc hôtelier de la wilaya, il vient d'être renforcé avec deux nouveaux établissements pour 190 nouveaux lits passant de 41 à 43 hôtels. Le directeur, tout en restant sur la lignée de la stratégie du wali, informe la presse que le prix de la meilleure commune côtière cet été est de 10.000 000 dinars. Pour rappel, le prix de la saison 2024 a été décerné à la commune de Abdelmalek Ramdane. Mr Zelmati revient sur l'organisation et aborde le sujet de la gestion des plages pour assurer que les inspecteurs du tourisme auront un rôle engageant pour veiller aux conditions réglementaires garantissant aux estivants la sécurité, la sérénité et un cadre bienveillant. Enfin, le directeur du tourisme, satisfait, informe qu'un programme onéreux d'activités sportives, culturelles et de loisirs est annoncé en coordination avec les autres secteurs. Enfin, le responsable serait interrogé sur plusieurs aspects de son secteur tels que les nouveaux investissements touristiques, sur les axes du tourisme en plus du balnéai-

re, sur la sécurité sur les zones d'expansion touristiques, sur la disponibilité du transport, sur le marketing touristique, etc... Le Directeur de la Chambre de l'Artisanat, accompagné du président de la chambre, fait un exposé à la presse, axé sur les apports de l'artisanat comme soutien incontestable à la stratégie du tourisme à Mostaganem. Mr S. Ramdane annonce l'acquisition d'une maison de l'Artisanat nouvellement concédée au secteur par le wali. Le directeur reste confiant sur le développement de l'activité artisanale car à Mostaganem, il existe 1116 artisans de diverses professions adaptées aux besoins de la wilaya. Les activités de la chambre, dira-t-il, sont confortées par une stratégie portée sur le développement économique avec la relance de la numérisation, de la formation, des techniques de vente, de la participation aux salons nationaux et internationaux mais surtout la réflexion à maintenir le secteur dans sa dimension touristique. Mr Hamadouche, fraîchement installé comme directeur du parc d'attractions «Mostaland», met en exergue les activités du parc les plaçant au cœur de la politique touristique de la wilaya. Le directeur estime que «Mostaland» avec la diversification de ses activités reste un des maillons forts du potentiel d'attractivités du secteur touristique de la wilaya.

Sidi Bel Abbès

Plus de 140 motos saisies et 70 en fourrière

Par Mohamed Nouar

La police de Sidi Bel Abbès a intensifié ses efforts pour lutter contre la criminalité routière et réduire les accidents de la circulation impliquant des motos. Au cours du mois de mai, les forces de l'ordre ont mené des opérations de contrôle d'envergure, aboutissant à la saisie de plus de 140 motos, dont 70 ont été placées en fourrière. Ces actions s'inscrivent dans une démarche continue visant à garantir la sécurité des usagers de la route. Les contrôles ont ciblé divers types et cylindrées de deux-roues, révélant un nombre important d'infractions. Pas

moins de 69 procès-verbaux ont été dressés pour des violations du code de la route. Parmi les infractions les plus courantes figurent le non-respect des réglementations spécifiques aux motos, l'absence de permis de conduire valide et le non-port du casque de protection obligatoire. Des mesures légales strictes ont été prises à l'encontre des contrevenants. Ces campagnes ne se limitent pas à la prévention des accidents de la route. Elles jouent également un rôle crucial dans la lutte contre la criminalité urbaine sous toutes ses formes. Les autorités ont en effet constaté que les motos sont parfois utilisées par des individus suspects pour

commettre des actes criminels. En retirant ces véhicules de la circulation, la police contribue à démanteler les réseaux et à prévenir les délits. Parallèlement à ces opérations répressives, la police de Sidi Bel Abbès poursuit son programme de sensibilisation et d'information à destination des motocyclistes. Durant la même période, des campagnes de proximité ont été organisées, au cours desquelles des conseils de sécurité routière ont été prodigués. Les conducteurs ont été invités à adhérer scrupuleusement aux règles du code de la route, un engagement fondamental pour assurer la sécurité de tous sur la voie publique.

Bouira

Collecte de plus de 7000 peaux ovines en 2 jours

Plus de 7.000 peaux ovines ont été collectées à Bouira durant les deux premiers jours d'Aid El-Adha, dont une grande partie a été déjà transférée à l'entreprise nationale Algérienne des Cuirs et dérivés basée à Rouiba (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'industrie. Au cours des deux premiers jours de l'Aid El Adha, soit jusqu'à hier samedi à 18h, les services de l'entreprise Nadhif et ceux des Assemblées populaires communales (APC) ont collecté 7.097 peaux ovines à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, selon les détails fournis à l'APS par le directeur de l'industrie,

Hacen Saoudi. Le même responsable a précisé que l'opération était toujours en cours et que le nombre de peaux ovines collectées pourrait augmenter. «Une première quantité a déjà été transportée à bord de trois camions semi-remorque pour être transférée à l'ACED de Rouiba, le reste suivra», a précisé M. Saoudi. Avant ce transfert, 4.031 peaux saines et valables parmi le total collecté, ont été traitées et salées au niveau des quatre centres d'enfouissement technique (CET) de la wilaya, selon le directeur de l'industrie. D'autres services ont participé à la collecte qui se poursuit et qui sera clôturée dimanche en fin de journée,

a relevé le même responsable, qui a souligné que le nombre de peaux collectées cette année est en hausse par rapport à l'année passée (2024) qui a connu une collecte d'environ 5.000 unités. Par ailleurs, le directeur du commerce, Farouk Hamdaoui, a assuré que la permanence des commerçants a été largement respectée durant les trois jours de cette fête religieuse à travers les différentes communes de la wilaya. «Tous les commerçants concernés par la permanence, les boulangeries, les laiteries, et d'alimentation générale, ont ouvert durant les trois jours de l'Aid El Adha à Bouira », s'est réjoui M. Hamdaoui.

Sûreté de wilaya de Constantine

Campagne de sensibilisation aux dangers de consommation de drogues

Une large campagne de sensibilisation aux dangers de consommation de drogues et de substances psychotropes, organisée par la Sûreté de wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2025, a été menée au niveau de 138 établissements, tous secteurs confondus, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué. «Durant les 5 premiers mois de l'année en cours, des séances d'information et de sensibilisation sur les risques liés à ce phénomène ont été organisées au niveau de différentes structures, dont des établissements scolaires, des centres et instituts de formation professionnelle, des établissements d'enseignement supérieur, des résidences universitaires en plus de l'Eco-

le régionale des beaux arts», a déclaré, à l'APS, le responsable de la cellule de communication et des relations publiques à la SW, le commissaire principal Karim Labidi. Il a expliqué que le but est de « sensibiliser sur la gravité du phénomène de consommation de drogues et de psychotropes, qui prend de l'ampleur et menace les jeunes en particulier ». «L'initiative vise également à rendre ces jeunes conscients quant à l'importance de préserver leur santé», a-t-il ajouté, mettant en exergue le rôle de l'information et de l'orientation, pour lesquelles les services de ce corps de sécurité se mobilisent. Une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins généralistes, de psychologues et de cadres relevant des services de com-

munication de la police judiciaire, a été mobilisée pour assurer le bon déroulement de cette campagne, a poursuivi l'officier, précisant que 104 sorties de sensibilisation ont été également organisées, pendant cette période, au niveau des lieux publiques de différentes communes de la wilaya et cela afin de renforcer les efforts de lutte contre ce fléau. Dans la wilaya de Constantine, les affaires relatives à la lutte contre le trafic de drogue et substances psychotropes traitées durant les 5 premiers mois de l'année en cours, par les services de la police judiciaires dépendant de la SW, ont permis la saisie de 6,779 kg de kif traité, 70 grammes de cocaïne, 32.609 comprimés psychotropes et 62 flacons de drogue, a-t-on indiqué.

Ain Defla

2,8 milliards de DA consacrés au programme ADSEC 2025

Un montant de 2,8 milliards de DA a été mobilisé pour concrétiser le programme d'aide au développement social et économique (ADSEC) pour l'année 2025 au profit des communes de la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la programmation et du suivi budgétaires. Au total, 171 opérations ont été inscrites cette année à Ain Defla dans le cadre du programme ADSEC dédié aux communes, pour une enveloppe financière de 2,8 milliards DA, a indiqué à l'APS, la directrice de la programmation et du suivi du budgétaire, Nadia Hammachine. La part du lion revenait aux aménagements urbains avec 61 opérations, soit un taux de près de 28,77 % du budget global destiné à la réalisation de ce programme, a-t-elle détaillé. Le secteur de l'hydraulique compte, dans le cadre de ce programme 47 opérations, suivi du secteur des travaux publics (DTP) avec un total de 45 opérations, est-t-il encore indiqué de même source. Plusieurs secteurs sont également concernés par ce programme, dont la formation professionnelle avec 8 opérations, la jeunesse et les sports avec 3 opérations et une opération inscrite au profit du secteur de la santé, a-t-elle souligné. Pas moins de 291 opérations ont été inscrites dans le cadre du programme ADSEC au profit des



communes de la wilaya en 2024, pour un montant de 3,3 milliards DA, selon les chiffres fournis récemment lors de la présentation du bilan des activités de la wilaya devant l'APW. La même source a fait savoir que 246 opéra-

tions ont été clôturées durant la même année et 45 autres opérations sont en cours de réalisation, soulignant que le montant consommé est estimé à 2,9 milliards DA, soit un taux de consommation de 88,24%.

Ghardaïa

Plus de 3.660 cartes Chifa mises à jour au niveau des pharmacies

Au moins 3.661 mises à jour de la carte Chifa ont été effectuées au niveau des pharmacies d'offices conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Ghardaïa, depuis le lancement de l'opération fin mai dernier, a-t-on appris mardi auprès de l'agence locale de la CNAS. Cette nouvelle procédure permet d'éviter le dé-

placement des assurés sociaux vers les centres payeurs et de simplifier les démarches administratives, en offrant aux assurés sociaux et à leurs ayants droit la possibilité de mise à jour de leur carte Chifa directement au niveau des pharmacies, a expliqué, à l'APS, le chargé de communication de la CNAS -Ghardaïa, Kamel Guettail. Et d'ajouter que 121 pharmacies conventionnées avec la CNAS

Biskra

Mise en service d'un tronçon de 07 km de doublement de la RN-3

Un tronçon de doublement de 7 km de la RN-3 entre les wilayas de Biskra et d'El Meghaïr a été «dernièrement» mis en service à Biskra, a-t-on appris lundi auprès du directeur local des travaux publics. Ce tronçon a été ouvert à la circulation à la fin de la semaine passée depuis le point kilométrique 363 au point kilométrique 370 sur le territoire de la commune d'Oumache après l'achèvement des travaux de réalisation d'ouvrages d'art et de revêtement, a précisé à l'APS M. Ali Teggat. Le même responsable a précisé que ce tronçon fait partie d'une opération de doublement d'une tranche de 26 km de cette route nationale dans la commune d'Oumache qui a été divisée en trois tronçons dont le premier a été mis en service au début de cette année 2025, tandis que le troisième long de 13 km devra l'être «fin août prochain». La RN-3 s'étendant de Skikda à Illizi revêt une grande importance en reliant les wilayas du Nord à celles du Sud du pays et enregistre un dense trafic des différents types de véhicules, a relevé le même responsable.

Alger

Un trou en pleine chaussée à Hussein Dey



Un trou d'environ 50 centimètres de diamètre est apparu, ces jours-ci, sur une chaussée carrossable au niveau de la cité «Mer et Soleil» située dans la commune de Hussein Dey à Alger. Plus précisément, sur la montée de la rue qui traverse le bâtiment abritant les services de l'état civil, des impôts et de la poste en allant vers la mosquée Larbi Tebessi. Le vide s'est formé suite à une dégradation de la chaussée. Des conduits sont visibles à l'œil nu de l'intérieur de cette cavité dont la profondeur n'a pas été identifiée. Cette situation pénalise les habitants de la cité et les usagers de la route. Les autorités locales sont intervenues pour une solution d'urgence. Ainsi, pour éviter tout accident aux automobilistes comme aux piétons, les services publics, de la mairie probablement, ont fermé un bout d'une voie de cette route à la circulation routière. Ils ont dressé autour de ce trou visible pour les passants, deux barrières entourées d'un ruban de sécurité. Mais cela reste une solution de fortune.

OFFICE PUBLIC NOTARIAL

Mr SALAH Mohamed

MOSTAGANEM C/2513

Constitution de la coopérative

Agricole: Multi Service BENDAHA.

Agrée S/N°: 27 03 16.

Siège Social: Douar Adaidia,

Commune Sirat W. Mostaganem.

D'un acte reçu par Mr SALAH Mohamed,

Notaire à Mostaganem en date du 16/04/2025; enregistré le 04/05/2025; il a été

constitué la coopérative agricole Multi

Service BENDAHA; dont le siège Social

est fixé au lieu dit Douar Adaidia, Com-

mune Sirat W. Mostaganem. Agrée sous

N°: 27 03 16. Mr CHAREF BENDAHA

Azeddine; a été désigné président de la

coopérative, avec les pouvoirs les plus

étendus.

Pour Avis/ Le Notaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عثبا

ابتدائيا ، حضوريا. في الشكل بقبول إعادة السير في

الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على

المدعى عليه بعد التراجع عبد النبي زكريا المولود بتاريخ

2005/12/11 بمستغانم ، لأبيه عبد القادر ولأمه نوال

مهدي، مع تعيين والدته المدعية بعد التراجع مهدي

نوال مقدما عليه، لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية

بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص ببلدية

مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد

المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي

جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية بعد التراجع.

وتحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى

الحالية، والدعوى السابقة، ورسومها القضائية المقررة

بتسعمنة دينار جزائري (900 دج) ، بما فيها مصاريف

الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة

العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى

أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط

12.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق

الأستاذ صالح محمد

مستغانم ر/ 2513

تأسيس التعاونية الفلاحية

بن داحة متعددة الخدمات

المعتمدة بترقيم: رقم 27 03 16

مقرها الاجتماعي دوار العدايدية بلدية سيرات

ومستغانم.

بعقد تلقاه الأستاذ صالح محمد الموثق بمستغانم

الموقع أسفله، بتاريخ 2025/04/16، المسجل

في 2025/05/04 تم تأسيس التعاونية الفلاحية

المسماة بن داحة متعددة الخدمات. الكائن مقرها

الاجتماعي دوار العدايدية بلدية سيرات

ومستغانم. ترقيم إعتمادها رقم 27 03 16. عين

السيد: الشارف بن داحة عز الدين، رئيسا

للتعاونية وله في ذلك أوسع الصلاحيات.

للإعلان/ الموثق

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية

المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2025/05/13 تحت رقم

الترتيب 25/000184 فهرس رقم 25/269. يطلب من السيد:

الأستاذ بلقيوس رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة

بن سليمان 423 مستغانم الممثل من طرف مديره. الكائن: نهج

محمد خميصي رقم 05 ولاية مستغانم. قمنا بنشر نسخة من

محضر تبليغ اذار بالدفع المؤرخ من 2025/02/12. إلى السيد:

بلخوان عمور ابن حراق. العنوان : تعاونية بن عباد بن ذهيبة

رقم 06 مستغانم. نسخة من اذار بالدفع المؤرخ في

2025/02/03 والمتضمن : تسديد المبالغ التالية: مبلغ الدين

مقدر ب : 10.000.000.00 دج عشرة مليون دينار جزائري

وجميع المصاريف والرسوم و المرتبطة به والفوائد والتي

تحتسب عند الدفع. ونهيناه بأن له مهلة 15 يوما من تاريخ

استيلائه لهذا الاذار وأعلمناه فضلا عن ذلك عدم قيامه بالوفاء

بما أثار من أجله فإن الطالب سيلجا لمتابعة قضائية طبقا للمادة

142 من قانون النقدي والمصرفي. ولكي لا يجهل ما تقدم.

وأثبتا لذلك بلغنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر

للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فهرس 2021/510 المتضمن بتوقيع

حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتمثلة في

قطعة صالحة للبناء في اطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فراتة ولاية مستغانم

منطقة التشاغات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 246 في مسط المسح و رقم

63 في مسط التجرية الذي كان محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12

المنطق بعد مؤرخ في 2015/01/21 الشهر بالمحافظة العقارية بمرغان سجلد

198 رقم 75 مساحتها 12 ار 05 س لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري

وكانت مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 303.300.000.00 دج بالإضافة إلى

الفوائد وفوائد التأخير والرسوم على القيمة المضاعفة القابلة للتدوير. تعلن عن بيع

عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/08 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي

اليوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء في اطار الاستثمار

بالفراتة منطقة النشاط 01 في اطار الاستثمار الخاص ، ببلدية فراتة

المنطقة ، من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة

بمحيط (cloture) من الجهة الشمالية ب 47 م طولا حسب تقرير خبرة الكبير .

السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون

وسبعمائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري. وتم اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر

بالا 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وثمانمائة و سبعة و ثمانون ألف وثمانمائة

دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على فقر الشروط يتم

الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/07/08 رقم الترتيب 2021/00626 فهرس رقم

2021/1564 المتضمن بتوقيع حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين

فريق ايت عبد الله حسين والمتمثلة في قطعة أرض فلاحية ذات استعمال

زراعي تقليدي كاتبة بالمكان المسمى القادرة بلدية فراتة مساحتها

سبعون ار قسم 18 مجموعة الملكية 43 لصالح الدائن القرض الشعبي

الجزائري وكالة مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 900.269.000.00

دج بالإضافة إلى الفوائد وفوائد التأخير والرسوم على القيمة المضاعفة

القابلة للتدوير. نطقا لعقد رهن العقاري المؤرخ في 26 و 2005/09/28

المحجر من طرف الاستلا حمان بكاي مولى بوهرا بوهرا الممهور بالصيغة

التنفيذية. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/08

بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي اليوع العقارية. التعيين: العقار

عبارة عن قطعة أرض فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كاتبة بالمكان

المسمى القادرة بلدية فراتة مساحتها سبعون ار قسم 18 مجموعة

الملكية 43. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 113.040.000,00 دج

مائة وثلاثة عشر مليون وأربعون ألف دينار جزائري وتم اقتراح السعر

ليصبح المبلغ يقدر 101.736.000,00 دج مائة وواحد مليون

وسبعمائة وستة وثلاثون ألف دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى

عرض. للاطلاع على فقر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة

القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/01/14 رقم الترتيب 21/00002 فهرس 2021/1791 المتضمن: نشر بتوقيع حجر تبليغي على العقار

المروون المملوك للمدين ايت عبد الله حسين والمنطقة في قطعة أرض كتبة برب بلدية فراتة

الدارة العقارية بمرغان ولاية مستغانم بالمكان المسمى القادرة مساحتها 61 و 88 س تحمل

رقم 42 من مجموعة ملكية فرخ 60 مسط المسح المشهر بالمحافظة العقارية بمرغان

تاريخ 1996/09/01 المجلد 26 رقم 60 لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة

مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 481.200.000.00 دج بالإضافة إلى الفوائد وفوائد

التأخير . على أن يكون اسر الافتتاحي لتبيع بمراد العلني حسب مبلغ كتلة وثمانية ملايين

وثلثمائة وتسعون ألف دينار جزائري (308.390.000,00 دج) حسب تقرير الخبرة المنجز

من طرف الخبير الأستاذ رهيبي عبد القادر. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة

2025/07/08 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي اليوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن

قطعة أرض كتبة برب بلدية فراتة الدارة العقارية بمرغان ولاية مستغانم بالمكان المسمى

القادرة مساحتها 61 و 88 س تحمل رقم 42 من مجموعة ملكية فرخ 60 رقم 60. ملحظة :

المشهر بالمحافظة العقارية بمرغان بتاريخ 1996/09/01 المجلد 26 رقم 60. ملحظة :

المنطقة في : مقر اداري (يتكون من طابق أرضي + طابق أول) مركز الحراسة - 10 مراب

مزين، طابق أرضي، محطة غسيل، طابق أرضي - حجرة تغير الملابس - دورة المياه - بئر،

طابق أرضي - أرض عمارة - مساحة بمساحة تقدر مساحتها ب 6188 م2 تكتل برب بلدية

فراتة بالمكان المسمى القادر ببيع بطة عقارية مفيدة في 1983/10/31 حجم 01 ثريسة

738 محدد من التمثال م رقم 189 ، من الجنوب م رقم 41 ، من الشرق م رقم 189 ، من

الغرب م رقم 43 حسب تقرير خبرة د الخبير: السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ

308.390.000,00 دج كتلة وثمانية ملايين وثمانمائة وتسعون ألف دينار جزائري و تم

اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر 277.551.000 دج ثمانية وسبع مائة وخمسة وخمسة

وواحد وخمسون ألف دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على فقر

الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فهرس 2021/510 المتضمن بتوقيع

حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمنطقة في

قطعة صالحة للبناء في اطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فراتة ولاية مستغانم

منطقة التشاغات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 266 في مسط المسح و رقم

63 في مسط التجرية الذي كان محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12

المنطق بعد مؤرخ في 2015/01/21 الشهر بالمحافظة العقارية بمرغان سجلد

198 رقم 75 مساحتها 38 ار لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري

وكانت مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 303.300.000.00 دج بالإضافة إلى

الفوائد وفوائد التأخير والرسوم على القيمة المضاعفة القابلة للتدوير. تعلن عن بيع

عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/08 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي

اليوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء كاتبة

بالفراتة منطقة النشاط 01 في اطار الاستثمار الخاص ، ببلدية فراتة

المنطقة ، من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة

بمحيط (cloture) من الجهة الشمالية ب 38 م طولا حسب تقرير خبرة الكبير .

السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون

وسبعمائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري. وتم اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر

بالا 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وثمانمائة و سبعة و ثمانون ألف وثمانمائة

دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على فقر الشروط يتم

الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/07/08 رقم الترتيب 2021/00626 فهرس رقم

2021/1564 المتضمن بتوقيع حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد

الله حسين والمنطقة في قطعة فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كاتبة

بالمكان المسمى القادرة بلدية فراتة مساحتها ثلثة وثمانون ار

الفرش وسبعين سنطار قسم 18 مجموعة الملكية 44 لصالح الدائن

القرض الشعبي الجزائري وكالة مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح

900.269.000 دج بالإضافة إلى الفوائد و فوائد التأخير والرسوم

على القيمة المضاعفة القابلة للتدوير. نطقا لعقد رهن العقاري المؤرخ في

26 و 2005/09/28 المحجر من طرف الأستاذ حمان بكاي مولى بوهرا

بوهرا الممهور بالصيغة التنفيذية. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك

لجلسة 2025/07/08 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي اليوع العقارية

العقارية. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية ذات استعمال

زراعي تقليدي كاتبة بالمكان المسمى القادرة بلدية فراتة رقم 83 و 75

س قسم 18 مجموعة الملكية 44. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ

87.750.000,00 دج سبعة وثمانون مليون وسبعمائة وخمسون ألف

دينار جزائري وتم اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر 78.975.000,00 دج ثمانية

وسبعين مليون وسبعمائة وخمسة وسبعون ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض.

للاطلاع على فقر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فهرس 2021/510 المتضمن بتوقيع

حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمنطقة في

قطعة صالحة للبناء في اطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فراتة ولاية مستغانم

منطقة التشاغات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 266 في مسط المسح و رقم

63 في مسط التجرية الذي كان محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12

المنطق بعد مؤرخ في 2015/01/21 الشهر بالمحافظة العقارية بمرغان سجلد

198 رقم 75 مساحتها 38 ار لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري

وكانت مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 303.300.000.00 دج بالإضافة إلى

الفوائد وفوائد التأخير والرسوم على القيمة المضاعفة القابلة للتدوير. تعلن عن بيع

عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/08 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي

اليوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء كاتبة

بالفراتة منطقة النشاط 01 في اطار الاستثمار الخاص ، ببلدية فراتة

المنطقة ، من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة

بمحيط (cloture) من الجهة الشمالية ب 38 م طولا حسب تقرير خبرة الكبير .

السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون

وسبعمائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري. وتم اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر

بالا 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وثمانمائة و سبعة و ثمانون ألف وثمانمائة

دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على فقر الشروط يتم

الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عثبا،

حضوريا، ابتدائيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد

الخبرة. في الموضوع: إقرار الحكم ما قبل الفصل في الموضوع

الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ:

2023/12/10 تحت رقم فهرس: 6743 و اعتمادا تقرير الخبرة

المنجز من طرف تمام محمد المودع بتاريخ 2025/02/05

وبالتسوية الحكم بالحجر على المدعى عليه شيخاوي لخضر

المولود بتاريخ: 1971/12/03 بمستغانم مع تعيين المدعية

فأرج الزائرة مقدما على لرعايته وإدارة شؤونه المالية

والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم

بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع

الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة

المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى

الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ

صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ

المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين

الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فهرس 2021/510 المتضمن بتوقيع

حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمنطقة في

قطعة صالحة للبناء في اطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فراتة ولاية مستغانم

منطقة التشاغات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 266 في مسط المسح و رقم

63 في مسط التجرية الذي كان محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12

المنطق بعد مؤرخ في 2015/01/21 الشهر بالمحافظة العقارية بمرغان سجلد

198 رقم 75 مساحتها 38 ار لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري

وكانت مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 303.300.000.00 دج بالإضافة إلى

الفوائد وفوائد التأخير والرسوم على القيمة المضاعفة القابلة للتدوير. تعلن عن بيع

عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/08 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي

اليوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء كاتبة

بالفراتة منطقة النشاط 01 في اطار الاستثمار الخاص ، ببلدية فراتة

المنطقة ، من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة

بمحيط (cloture) من الجهة الشمالية ب 38 م طولا حسب تقرير خبرة الكبير .

السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون

وسبعمائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري. وتم اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر

بالا 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وثمانمائة و سبعة و ثمانون ألف وثمانمائة

دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على فقر الشروط يتم

الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

مكتب الأستاذ أمام محمد مولود

موثق بحي زغول 200 مسكن عمارة Y رقم

الباب 189

ش. ذ.م. "الشركة ذات المسؤولية المحدودة

أوريزونتي بي تي بي أش "

" EURL ORIZANTE BTPH "

ذات السجل التجاري

تحت رقم 22 ب 0784135-27/00.

تعديل القانون الأساسي للشركة

بموجب عقد تم إبرامه بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ

02 / 2025/06 والذي سيسجل بالمركز الجواني

للنضرب بمستغانم في أوأته، تم تعديل القانون

الأساسي شركة ذات المسؤولية المحدودة،

أوريزونتي بي تي بي أش

ORIZANTE BTPH وذلك بتغيير المقر

الرئيسي السابق للشركة 49 شارع الشهيد عموري

محمد في الكروم بلدية بوقيرات ولاية مستغانم،

وتحديد المقر الجديد كالآتي، طريق وهران المنطقة

الحضرية 03 حي 110 مسكن عمارة A4 رقم 01

بلدية مستغانم ، قسم 150 مجموعة ملكية رقم

101. حصة رقم 11. أودعت مستغانم من العقد

بالمركز المحلي للسجل التجاري بمستغانم

الموثق

12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدوائ العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم

مستغانم/ الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في

2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فهرس 2021/510 المتضمن بتوقيع

حجر تبليغي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمنطقة في

قطعة صالحة للبناء في اطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فراتة ولاية مستغانم

منطقة التشاغات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 266 في مسط المسح و رقم

63 في مسط التجرية الذي كان محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12

المنطق بعد مؤرخ في 2015/01/21 الشهر بالمحافظة العقارية بمرغان سجلد

198 رقم 75 مساحتها 38 ار لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري

وكانت مستغانم لاستيفاء مبلغ القرض المسح 303.300.000.00 دج بالإضافة إلى

الفوائد وفوائد التأخير والرسوم على القيمة المضاعفة القابلة للتدوير. تعلن عن بيع

عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/08 محكمة مستغانم وذلك أمام قاضي

اليوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء كاتبة

بالفراتة منطقة النشاط 01 في اطار الاستثمار الخاص ، ببلدية فراتة

المنطقة ، من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة

بمحيط (cloture) من الجهة الشمالية ب 38 م طولا حسب تقرير خبرة الكبير .

السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون

وسبعمائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري. وتم اقتراح السعر ليصبح المبلغ يقدر

بالا 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وثمانمائة و سبعة و ثمانون ألف وثمانمائة

دينار جزائري. على أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على فقر الشروط يتم

الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية

12.06.2025

مكتب الأستاذة فليختر جليل أمال

محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران

09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران

الهاتف: 041.82.71.32

إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 و750 من ق.أ.م

نحن الأستاذة فليختر جليل أمال مستغانم قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء

وهران الكائن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه الموهلة أثناء اصلاح السيد:

المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة سليم بلاست

والرموز لها باللاتينية SLIM PLAST EURL ممثلة بواسطة مساهمها

السيد شمين محمد عاتل ولد سليمان. الكائن برب بلدية الصناعية مسرين في

القبب تحمل رقم 01 وهران. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة

شركة الصناعات البلاستيكية التزال اس ام بي جي SARL SOCIETE DE

LA GAZELLE SMPPG MANUFACTURE DE PLASTIQUE

الممثلة من طرف مساهمها السيد يوسف لطفي عمار ولد محمد بصلة مدين العوان:

السالية المنطقة الصناعية 02 طرق التجمه رقم 78 ص ب رقم 136 نهج 05

ولاية وهران. والسيد: الشركة المدنية المسماة الفزالة " LA GAZELLE "

ممثلة بواسطة مساهمها السيد بوهالي فتيحي ولد ميلود بصلةا كليل راهن.

العنوان: 09 شارع العفاني ولاية وهران. بناءا على محضر ايداع قائمة شروط

البيع المحررة من قبلنا والموعدة لدى أمانة ضبط محكمة سالية بتاريخ

2025/01/09. سيتم البيع بالمزاد العلني لعقر مملوك للتكليف الراهن الشركة

المدنية المسماة الفزالة " LA GAZELLE " ممثلة بواسطة مساهمها السيد

بوهالي فتيحي والممثل على قطعة أرض مدة لبناء كتلة ببلدية الصناعية بجزية

210 قطعة سيدي الخياط تقدر مساحتها بخمسة آلاف ومائتين وخمسون ألف ومئتين

متر مربع 5.229 م2 تحمل الحرف AC. من مسط التجرية بعد العقار من خلال

القطعة الصغيرة بمساحة 2.965 م2 ومن الشرق وحدة التناجيه صناعية ومن

الجنوب المجمع السكني للخدمة المدنية ومن الغرب شارع فاضل عن الصندوق

الوطني للتوفير والاحتياط CNEP لاستيفاء مبلغ الدين المقرر ب

204.057.630,00 دج (مائتان وأربعة مليون وسبعة وخمسون ألف وسبع مائة

وثلثون دينار جزائري. وقد تم التزول عن التدين الأساسي والذي صار اعلى

علاوة لجلسة البيع بالمزاد العلني المبرمجة ليوم: 2025/07/03 على الساعة

10:30 صباحا أمام القاضي المكلف بالبيع لدى محكمة سالية. وعلى الراغبين

في الزايدة الاتصال بأمانة ضبط المحكمة أو مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه

للإطلاع على قائمة شروط البيع.

المحضرة القضائية

12.06.2025

Entre trous d'air et remontée spectaculaire Les Verts font mûrir Petkovic

Par Rachid B.

Défaits à Solna chez un adversaire suédois qui a eu le mérite de leur faire passer un vrai test grandeur nature, les Verts ont montré deux visages distincts qui peuvent aussi bien inquiéter que rassurer. Premier enseignement, en s'inclinant (4-3) en Scandinavie, la sélection nationale a vu sa série d'invincibilité s'arrêter à (seulement) 10 rencontres. Entamée au lendemain de la glissade à Alger face à la Guinée pour les débuts en éliminatoires de la Coupe du monde 2026, plus précisément en Ouganda le 10 juin 2024, ce bel enchaînement de résultats positif comptait, d'ailleurs, 9 victoires et un seul match nul. Outre la défaite qui mit fin à cette série, c'est la première fois que l'EN encaisse 4 buts en une seule rencontre depuis que Vladimir Petkovic en est l'entraîneur en chef. Les Verts en avaient, du reste, encaissé « seulement » trois pour la prise de fonction du tacticien bosniaque, lors du tournoi amical des FIFA séries, le 26 mars 2024 face à l'Afrique du Sud, alors vice-championne du continent. Le cauchemar a d'ailleurs débuté très tôt. Les Verts n'ont même pas pu tenir un quart d'heure avant d'encaisser le premier but. Sur une belle combinaison et un jeu en triangle comme on en enseigne chez les jeunes catégories, entamée par Bernhardsson plein axe, prolongée par Larsson en une touche et dans les airs et conclu par Ken Sema d'une frappe du droit, les Scandinaves trouveront, ainsi, en effet, la faille dès la 14'. Ils encaisseront rapidement un



deuxième but qui décrit, à lui seul, la détresse de l'entrejeu et de l'arrière-garde, malmené encore une fois par Sema. Servi plein axe par le même Bernhardsson dans le dos d'un Bennacer à bout de souffle, Sema s'en ira se jouer de Mandi au prix d'un joli passement de jambes avant de tromper d'une belle frappe du droit un Mandréa pas exempt de tout reproche (39').

Un coaching revu et corrigé

Et ce n'était pas fini. Sur une mauvaise appréciation de Bensebaïni qui vaudra à l'EN un penalty valable, Ken Sema s'offrit, ainsi, un triplé (50'), avant que Saletros ne lui vole la vedette en inscrivant une merveille de coup franc de plus de vingt mètres sur une sublime frappe enveloppée qui enverra la balle nettoyer la lucarne gauche de Mandréa (56'). C'en était trop pour Petkovic qui rappela alors sur le banc le capitaine Riyad Mahrez, fantomatique, Hichem Boudaoui et Saïd Benrahma pour lancer à leurs places, coup sur coup, Nabil Bentaleb, Yassine Benzia et Baghdad Bounedjah. La magie opéra rapidement. Sur le corner qui a suivi, Benzia servit Bennacer à l'entrée de la surface. Le milieu de terrain marseillais déclenchera alors une frappe pure sur laquelle le dernier rempart suédois ne put rien (64'). Cette très belle réduction du score signera l'entame d'une remontada presque parfaite en déclenchant une révolution offensive des Verts. Métamorphosés, les Algériens s'installeront alors dans le camp scandinave pour martyriser la défense adverse et s'offrir des occasions à la pelle. Bentaleb mettra, à ce propos, le feu sur le flanc droit de l'arrière-garde suédoise pour trouver sur une balle en cloche, un

Benzia opportuniste pour pousser le cuir au-delà de la ligne de but et réduire à deux buts seulement le retard des Verts au tableau d'affichage (71'). La furie changea alors complètement de camp et Gouiri, lancé puis poussé dans le dos par Hien, le capitaine des Vikings, obtint un penalty que transformera en force Bentaleb (87').

"Redémarrer sur du positif"

C'était beau mais insuffisant puisque cette joute prolifique arriva à son terme sur ce score de 4-3. Une défaite de laquelle le driver Vladimir Petkovic tirera, bien évidemment, les enseignements nécessaires, comme il l'a clairement laissé entendre en conférence de presse d'après-match. "Aucune défaite ne fait du bien, mais la réaction fait qu'on peut redémarrer sur quelque chose de positif après la première défaite en un an" a-t-il, en effet, annoncé. Et de poursuivre : " Les 15 premières minutes, on était bien, mais on n'a pas su concrétiser. Les Suédois ont super bien joué, mais on est responsables de cette défaite. On n'a pas assez joué en équipe après le premier but. Ce que je n'ai pas aimé, c'est que l'équipe adverse a pu mettre en place son jeu à cause de nous. On a été pénalisés par certaines décisions, mais les spectateurs ont dû voir un beau match. Pour les entraîneurs, par contre, ça donne de la matière pour travailler". Le patron technique des Verts compte, surtout, mettre à profit cette glissade en terre suédoise pour continuer à faire grandir cette équipe. "Ce n'était pas un match amical. Je ne peux pas être content puisqu'on a perdu. Je pourrai être content si on apprend de ce match où il y a eu beaucoup de choses" notera-t-il, en technicien expérimenté.

Ismaël Bennacer Vers un nouveau prêt à l'O Marseille



L'international algérien, Ismaël Bennacer, prêté lors du dernier mercato d'hiver par l'AC Milan, devrait rester la saison prochaine à Marseille, qui discute d'un nouveau prêt, a rapporté mardi le journal l'Equipe. Prêté en février dernier par l'AC Milan à l'OM avec une option d'achat de 12 millions d'euros, le milieu Ismaël Bennacer (27 ans) avait plutôt bien commencé avant de décliner, et il a été titulaire huit fois sur quatorze journées de Ligue 1 française. Selon la même source, l'OM dirigé par l'entraîneur italien, Roberto De Zerbin, n'a pas l'intention de lever son option mais a bien avancé les discussions avec les Milanais au sujet d'un deuxième prêt de Bennacer, qui veut disputer la Ligue des champions la saison prochaine.

6ème étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme Sedjati et Triki en lice à Oslo

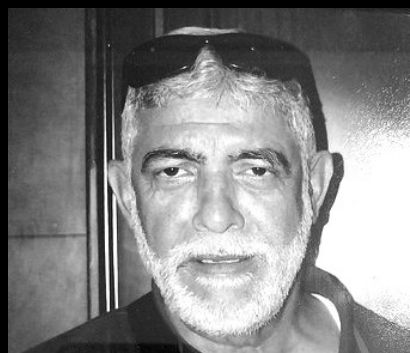
Djamel Sedjati et Yasser Mohamed Tahar Triki participeront à la 6ème étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme, prévue le jeudi 12 juin courant dans la capitale norvégienne Oslo. Djamel Sedjati sera sur le 800 mètres et Yasser Mohamed Tahar Triki au triple-saut. Il s'agit de la première grande course pour Sedjati depuis qu'il a achevé sa phase préparatoire en cette première partie de l'année 2025, et elle s'annonce déjà difficile pour lui, vu la rude concurrence à laquelle il sera confronté, notamment, de la part du Britannique Burgin Max (1:43.34), du Kenyan Wanyonyi Emmanuel, auteur de 1:43.37 cette saison, ou encore du Botswanaï Haingura Kethobogile (1:43.75). Quoique, le détenteur du record national et arabe sur cette distance, en 1:41.46?, s'est dit en forme et apte à relever le défi, pour lancer sa saison de la plus belle des manières. Idem Pour Triki, qui malgré la rude concurrence qui risque de sévir au triple-saut, espère faire bonne figure et représenter dignement les couleurs nationales. Pour rappel, les deux premières étapes de cette Ligue de Diamant 2025 s'étaient déroulées en Chine, respectivement à Xiamen et à Shanghai, alors que la troisième étape a eu lieu à Doha (Qatar). Cette dernière a été marquée par la participation de l'autre spécialiste algérien du 800 mètres, Slimane Moula, qui s'était contenté de la quatrième place. L'étape d'Oslo a été précédée des 4e et 5e étapes, disputées respectivement le 25 mai à Rabat et le 6 juin à Rome, alors que les étapes suivantes se dérouleront respectivement à Stockholm (Suède), Paris (France), Eugène (Etats Unis), Monaco (France), Londres (Angleterre), Chorzów (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

Handball Une délégation de la CAHB à Alger

Une délégation de la Confédération africaine de handball (CAHB), est arrivée ce mardi à Alger. Cette délégation de la CAHB effectue une visite de travail et d'inspection des infrastructures hôtelières et sportives, en prévision de l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations des catégories féminines des moins de 18 ans (U18) et des moins de 20 ans (U20), en août et septembre prochain à Oran, a indiqué la fédération algérienne (FAHB), dans un communiqué. La délégation a été accueillie à l'aéroport international d'Alger par le président de la Fédération de la FAHB, Mourad Boussebt, accompagné de Hocine Ressioui, secrétaire général, et Djihad-Eddine Lazaâr, trésorier, précise la même source. Le comité exécutif de la CAHB, réuni en session ordinaire du 17 octobre 2024, avait décidé d'attribuer l'organisation des championnats d'Afrique féminins U18 et U20 à l'Algérie. L'instance continentale avait demandé à la FAHB de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour réussir ces deux compétitions africaines.

Ancien président de la Ligue régionale de football d'Oran Ahmed Bensekrane s'éteint à l'âge de 80 ans

L'ancien président de la Ligue régionale de football d'Oran, Ahmed Bensekrane, est décédé mardi à Oran à l'âge de 80 ans, suite à une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Le défunt a passé la majeure partie de sa vie dans le domaine footballistique, œuvrant pour son développement tant au niveau local que national. Ahmed Bensekrane a été plusieurs fois membre du bureau fédéral de la Fédération algérienne de Football (FAF) et a eu à diriger plusieurs commissions durant son long parcours, dont celle de la Coupe d'Algérie. Le défunt a présidé la Ligue régionale de football d'Oran pendant près de 30 ans.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ مخلوف عمر

محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي/ مجلس قضاء مستغانم

شارع أول نوفمبر سيدي علي مستغانم/ الهاتف: 045.45.16.59

إعلان عن مزادة علنية للمرة الثانية لمتج حي الامتياز للاستغلال والاستعمال السياحي لشواطئ بلدية حجاج

يطلب من السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي حجاج تعنن نحن الأستاذ مخلوف عمر محضر قضائي اختصاص محكمة سيدي علي، مجلس قضاء مستغانم ، الكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه عن إجراء مزادة علنية مفتوحة للمرة الثانية لموسم الاصطياف لسنة 2025 لكراء مواقع ممارسة النشاطات الموسمية، عن طريق اظرفة مختومة، تجرى المزادة في اليوم الثامن (08) ابتداء من تاريخ أول نشر لهذا الإعلان بالجريدة الوطنية وذلك وفقا لدفتر الشروط، فعلى الراغبين في المشاركة في المزادة أن يتقدموا إلى مصالح بلدية حجاج لسحب دفتر الشروط مقابل تسديد مبلغ قدره : 5.000.00 دج (خمسة آلاف دينار جزائري)

تعيين النشاط	صنف وطبيعة النشاط	العدد	المساحة	السعر الافتتاحي
شاطئ حجاج رقم 01 (البهجة)	حظيرة	01	4.000م²	942.830.00دج
	مسطحة لوضع خيمة الشاي	01	50 م²	168.200.00دج
	مسطحة لوضع ألعاب تسلية	01	60 م²	120.000.00دج
شاطئ حجاج رقم 02 (الأمواج الزرقاء)	حظيرة	01	3.000 م²	707.124.00دج
	مسطحة رقم 03 لوضع كشك	01	80 م²	60.000.00دج
	مسطحة لوضع خيمة الشاي	01	50 م²	110.000.00دج
	مسطحة لوضع ألعاب تسلية	01	60 م²	120.000.00دج
شاطئ حجاج رقم 03 (البركة)	مسطحة لوضع القوارب الدواسة	01	40 م²	95.333.00دج
	حظيرة	01	2.000 م²	471.416.00دج
	مسطحة لوضع كشك	02	32 م²	42.666.00دج

يتكون ملف المزادة من: طلب خطي للمشاركة يتضمن الاسم واللقب العنوان بنية ورقم الهاتف. استمارة معانية للموقع مصافي عليها من طرف المترشح، كفاية الضمان بنسبة 30% على الأقل من السعر الافتتاحي تسدد على مستوى المحضر القضائي. نسخة من شهادة السوابق العدلية لا تتعدى مدة صلاحيتها (03) أشهر، ترفق القائمة الاسمية للأشخاص المراد توظيفهم من طرف المزايد الخاصين للتحقيق المسبق لشهادة السوابق العدلية، نسخة من بطاقة الهوية أو نسخة من القانون الأساسي بالنسبة للأشخاص المعنوية، مستخرج من كشف الضرائب مصفى أو مجدول لا تتعدى مثته (03) أشهر، وصل تسديد 5.000.00 دج مقابل سحب دفتر الشروط. بطاقة إقامة المعنى. دفتر الشروط المودع يكون مؤشر في جميع صفحاته ، ممضي ومؤشر عند عبارة قرئ وصوبق عليه التأشير بالنسبة للشخص المعنوي، العرض المالي و التفتي العرض التفتي خاص بالمترشحين لاستغلال مسطحة لوضع كشك. تجرى المزادة بعد ثمانية (08) أيام ابتداء من تاريخ أول ظهور للإعلان وإذا صانف هذا يوم عطلة أو يوم راحة قانونية فإن يوم المزادة يبدد إلى غاية يوم العمل الموالي على مستوى بلدية حجاج مكتبة البلدية على الساعة 10:00 صباحا. ملاحظة : يقضى كل ملف تنقصه الوثائق التالية : كفاية الضمان، مستخرج من كشف الضرائب وصل تسديد 5.000.00 دج العرض المالي.

المحضر القضائي

12.06.2025

anep

المنظمة الوطنية للتواصل والنشر والتوثيق

Entreprise Nationale de Communication Culture et de Publi

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale Marketing et de Communication

Ref n°134/DCMC/2025

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité, et l'agence de communication Hizya organisent une conférence de presse dédiée à l'ouvrage *Le Couscous, Racines et couleurs d'Algérie (Editions ANEP)*, de Yasmina SELLAM, sélectionné pour la finale du concours international des Gourmand World Cookbook Awards 2025 dans la catégorie « Culture culinaire ».

Cet événement aura lieu le jeudi 12 juin 2025 à 12h00 au Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, à Alger, en présence du Ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou et des différents médias, témoignant d'un soutien fort à l'auteure, avant son départ pour la finale du concours à la capitale du Portugal, Lisbonne.

Lors de cette rencontre, Yasmina SELLAM présentera son livre à travers lequel elle met en lumière la richesse et la diversité du couscous, véritable patrimoine culinaire algérien transmis de génération en génération. Ingénieure agronome et auteure primée, elle représente avec excellence l'art culinaire et le patrimoine algériens et contribue activement à la valorisation de l'identité nationale sur la scène internationale.

L'invitation est ouverte à l'ensemble de la presse.

Siège social : 50, Rue KheLifa Boulthalfa - BP 355 Alger-gare

+213 O 21 23 64 89 - Fax : +213 O 21 23 64 90

contact@anep.com.dz

www.anep.com.dz

المكتب العمومي للتوثيق

الاستاذ بلعباس بن قرعة إسماعيل.

الموثق بعين تموشنت، شارع بشير بن عبد السلام رقم 03 عين تموشنت.

الهاتف: 0697.101.346

إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة ملك لمحجور عليه

بتاريخ 23 جوان 2025، على الساعة العاشرة والنصف صباحا (10:30 سا) بمكتبنا المذكور أعلاه، سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة ملك للمحجور عليها بروة نادي ابنه قويدر، المتمثلة في: حقوق عقارية مشاعة مقدرة بنسبة 35/06 من 09/07، بالإضافة إلى 09/02 في محلات معدة للسكن كائنة ببلدية عين تموشنت، حي قوميد بوعزة، قسم 84، مجموعة ملكية رقم 20، طبقا للأمر على عريضة الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة، محكمة عين تموشنت-مجلس قضاء عين تموشنت بتاريخ 2024/08/28، رقم الترتيب: 24/209. الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه. للإعلان/الموثق 12.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق

الاستاذ بلعباس بن قرعة إسماعيل.

الموثق بعين تموشنت، شارع بشير بن عبد السلام رقم 03 عين تموشنت.

الهاتف: 0697.101.346

إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة ملك لمحجور عليه

بتاريخ 23 جوان 2025، على الساعة العاشرة والنصف صباحا (10:30 سا) بمكتبنا المذكور أعلاه، سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة ملك للمحجور عليها زناسني زهرة ابنة أحمد، المتمثلة في: حقوق عقارية مشاعة مقدرة بنسبة 35/05 من 09/07 في محلات معدة للسكن كائنة ببلدية عين تموشنت، حي قوميد بوعزة، قسم 84، مجموعة ملكية رقم 20، طبقا للأمر على عريضة الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة، محكمة عين تموشنت-مجلس قضاء عين تموشنت بتاريخ 2024/08/28، رقم الترتيب: 24/209. الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه. للإعلان/الموثق 12.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045.40.91.22

مستخرج قائمة شروط البيع

المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على طلب السيد مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بويكر عابد. الساكن: رقم 46 شارع الأمير عبد القادر عين تموشنت الموطن المختار: صيادة مركز مستغانم. ضد السيد المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر، الكائن مقرها ب الحي الجديد رقم 12 مزغران مستغانم. بناءا على السند التنفيذي أمر أداء مؤرخ في 2023/10/05 تحت رقم ترتيب 23/000001 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/02/25 تحت رقم 24/03. بناءا على أمر الحجز على عقار المؤرخ في 2024/04/16 تحت رقم 24/000117 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم. تعنن الأستاذة زروالي حياة أنه تم إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم بتاريخ 2025/06/11 المتعلقة ببيع عقار متمثل في: قطعة أرض عارية مسقية كائنة ببلدية مزغران مساحتها 55 أر 31 سنتيوار 50 ديس قسم 05 مجموعة ملكية رقم 77 (حسب البطاقة العقارية). وحسب الخبرة أن العقار ذو طابع عمراني و ليس طابع فلاحي ذات واجهة واحدة فقط على الطريق الولائي رقم 02 غير مزودة بالشبكات الضرورية الماء - الغاز - الكهرباء والهاتف. وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مائة و ثمانية عشر مليون دينار جزائري 118.000.000,00دج. حددت جلسة الاعتراضات يوم 2025/06/17 على الساعة 11:30 صباحا و جلسة البيع بالمزاد العلني يوم 2025/07/15 على الساعة 14:00 بعد الزوال. تقدم الاعتراضات بعريضة الى رئيس محكمة مستغانم قبل 03 أيام من تاريخ جلسة الاعتراضات أمام محكمة مستغانم قسم البيوع العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحطرة القضائية أو أمانة ضبط محكمة مستغانم.

المحطرة القضائية

12.06.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذ زمري محمد نسيم

محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن

مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 تجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تبليغ أمر بتوقيع الحجز التنفيذي

على مفول عن طريق النشر

طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م 1

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن، مجلس قضاء وهران، الجاعل مقر مكتبه حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 تجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. بناءا على طلب معراجي عمر نياية معراجي بشير بموجب وكالة خاصة، الساكن في 80 فيلا رقم 10 ستيدية مستغانم. بناءا على المواد 406 إلى 416 و المادة 687 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة العثمانية بتاريخ 2025/05/26 رقم الترنيب 25/1474. بلقا عن طريق النشر السيدة زيتوني فاطمة الزهراء، العنوان : صارة C15 رقم 04 حي اللوز وهران. بنسخة من الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة العثمانية ، بتاريخ 2025/05/15 تحت رقم 25/1325 يتضمن تأمر بإجراء حجز تنفيذي على الأموال المنقولة ملك المدين زيتوني فاطمة الزهراء الساكنة بعمارة 15 رقم 04 حي اللوز وهران. تنفيذا للسند التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر عن محكمة قلاوسن قسم الجنج المؤرخ في 2023/11/30 فهرس رقم 23/06863 الممهور بالصيغة التنفيذية، في حدود مبلغ الدين المحكوم به المقدر ب 22.519.850.00 دج اثنان وعشرون مليون وخمسمائة و تسعة عشر الف وثمانمائة وخمسون دينار جزائريا إضافة إلى مصاريف سير التنفيذ المحددة والمقدرة احتكاما للرسوم التنفيذية رقم 78/09. لكي لا يجهل ما تقدم سلمنا له نسخة من هذا المحضر مرفقة بنسخة من نسخة من الأمر السالف الذكر للمخاطب طبقا للقانون. وإثباتا لذلك جربنا هذا المحضر ووقعه معنا المحجوز عليه في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

المحضر القضائي

12.06.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY

Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

041 879 674

0770 936 836

WashNdelivery9

Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran 1

041 879 674

0770 936 836

Oran

La revue "Afak Sinimaïya" met en lumière le rôle du cinéma algérien dans la dénonciation du colonialisme français

La revue "Afak Sinimaïya" (Horizons cinématographiques), du laboratoire "Index des films révolutionnaires dans le cinéma Algérien" de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a mis en avant, dans son dernier numéro, le rôle du cinéma révolutionnaire algérien dans la dénonciation du colonialisme français et sa résistance face aux médias coloniaux qui visaient à lisser l'image de la France vis à vis de l'opinion internationale.

Dans ce contexte, le n°17 de la revue "Afak Sinimaïya", publié en ce mois de juin, propose une étude intitulée "Le cinéma révolutionnaire entre construction de l'image de soi et dénonciation de l'autre", qui traite de l'engagement du cinéma algérien dans la lutte de libération, constituant ainsi une des armes contre le colonisateur français.

L'auteur de cette étude, Fethi Bouaziz, souligne que "l'Algérie a produit des films révolutionnaires qui ont permis de dessiner une image de l'identité algérienne et de ses composantes culturelles, tout en dévoilant la réalité du colonisateur français".

"Ces films ont contrecarré la propagande mensongère des médias coloniaux visant à redorer leur image à l'échelle internationale et à déformer la vérité", a-t-il indiqué.

A travers cette étude, l'auteur propose une analyse comparative de l'image de soi (l'Algérie) face à celle de l'autre (le colonisateur) dans le cinéma révolutionnaire algérien, en s'appuyant notamment sur une lecture du film "L'Opium et le Bâton", du grand réalisateur Ahmed Rachedi.

La revue englobe également une série d'analyses de films documentaires, dont un article intitulé "Le film documentaire comme outil de compréhension de l'histoire et de la mémoire : Etude sémiologique du film Tantoura", qui traite du massacre perpétré par l'entité sioniste contre les habitants du village palestinien de Tantoura, dans la nuit du 22 au 23 mai 1948, dans le cadre de la politique systématique d'expulsion des Palestiniens.

D'autres articles sont également proposés dans ce numéro, abordant divers sujets tels que "Les problématiques de l'adaptation romanesque dans les séries télévisées", "Les dimensions communicationnelles des techniques d'intelligence artificielle", "Les techniques publicitaires dans le film", "L'interaction entre le cinéma algérien et les startups économiques", "Le discours prospectif dans le roman et le cinéma", ou encore "Les mécanismes de la captation télévisuelle des spectacles théâtraux", entre autres.

Constantine

Signature d'un accord de coopération entre l'Université des frères Mentouri et le Musée Ahmed Bey

Un accord de coopération et de partenariat a été signé entre l'Université des Frères Mentouri (Constantine1) et le Musée national public des arts et des expressions traditionnelles palais-Ahmed Bey, a-t-on appris du recteur de l'Université.

La convention vise la consolidation des actions de coopération dans les domaines scientifiques et culturels entre les deux institutions en vue de promouvoir le patrimoine national, notamment, a précisé M. Ahmed Bouras qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre de partenariat dans la création d'une interactivité entre l'université et le monde extérieur.

La convention devra donner lieu à la réalisation de projets communs traitant des questions en rapport avec la promotion du domaine culturel et de la destination Constantine pour un développement local durable, a souligné le même responsable qui a insisté sur l'importance des nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle dans la mise en valeur du patrimoine local et national.

Selon le même responsable, il sera procédé dans le cadre de cette convention à la mise en place de réseaux de communication, de concertation et de réflexion chargés de l'élaboration d'un plan d'action en mesure de mettre en valeur les richesses historiques, culturelles et naturelles dont dispose Constantine.

Les projections du film "La gare Aïn Lahdjar" se poursuivent à travers tout le territoire national

Le long métrage "La gare Aïn Lahdjar" du réalisateur Lotfi Bouchouchi poursuit sa tournée nationale à travers différentes salles de cinéma dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, dans le cadre d'un programme de projections dédié au large public algérien, selon un communiqué de la société de distribution.

La société "MD Cine", chargée de la distribution du long métrage "La gare Aïn Lahdjar", a confirmé que les projections de ce nouveau film commenceront à partir du 30 mai, à Alger (les salles "Ibn Zeydoun", "Ibn Khel-doun", "Sahel" ..), Oran (Les salles "Ciné Gold ..) et, à partir du 3 juin, à Constantine (Les salles "Ahmed Bey" ..). Produit par "Studio DS" et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le film a été réalisé par Lotfi Bouchouchi sur un texte qu'il a adapté au grand écran de Rachid Benbrahim.

Dans un ton satirique et humoristique, le long métrage raconte, 90 mn durant, l'histoire des habitants d'un village isolé (Aïn Lahdjar), vivant près d'une gare,



qui tentent, tant bien que mal, à faire en sorte que leur station, seule moyen pour eux de contacter l'extérieur, reprenne du service, non sans s'efforcer de gérer leurs divergences, parfois malveillantes, qui portent essentiellement sur les moyens d'y parvenir, dans une atmosphère satirique qui révèle les échecs de la société, à une époque de grands défis. Le film met en scène une pléiade d'artistes, dont, Nabil Asli, Houria Bahloul,

Yakoub Guenfoud, Yasmine Kerkache, Kamel Rouini, Rachid Ben Goudifa, Mourad Saouli, Mabrouk Ferroudji, Ahmed Deloum et Mohamed Kadri, qui ont réussi, avec les ornements musicaux d'Aboubakr Maatallah, à donner vie à cette comédie dramatique construite autour d'un microcosme social.

L'avant première du film "La gare Aïn Lahdjar" a été présentée le mois de mai dernier à la Cinémathèque d'Alger.

El-Meghaïer

L'écrivaine Lamia Brik aspire à promouvoir la littérature pour enfant

L'écrivaine Lamia Brik, une femme de lettres de la wilaya d'El-Meghaïer, s'emploie à promouvoir la littérature pour enfants et contribuer à enrichir le champ littéraire, culturel et récréatif de cette catégorie sociale.

Grandie au sein d'une famille qui croyait en ces capacités et a encouragé sa passion pour cet art littéraire, l'écrivaine, à son 38ème printemps, a opté pour l'écriture en direction de cette frange de la société, à travers la réalisation de belles lettres et histoires, requérant une parfaite maîtrise linguistique dans la formulation des messages pédagogiques aux contenus constructifs.

Licenciée en langue anglaise de l'université Hadj Lakhdar de Batna, Lamia Brik s'est lancée en 2018 dans l'écriture en éditant deux produits littéraires pour enfants "El-Hadjar wel Azhar" (Pierres et fleurs) et "El-Faracha El-Beida" (Papillon blanc), pour ensuite d'enrichir sa production, en tant que bédéiste, d'une histoire interactive "El-Kerd Yatassellak" (Le singe grimpe), illustrée de motifs pour enfants et d'images colorisées, à l'effet d'éveiller l'esprit littéraire chez l'enfant.

Approchée par l'APS, l'écrivaine a confié envisager la publication d'un recueil de nouvelles belles lettres sous l'intitulé "Essegghir



Yataâlem" (L'enfant apprend), tentant d'ancrer, usant d'un style simple et à travers des personnages proches du monde de l'enfant algérien, des valeurs sociales chez les générations montantes.

Révéant sa participation à plusieurs manifestations culturelles et littéraires, dont le Salon inter-

national du livre d'Alger (SILA, éditions 2018 et 2019) et à d'autres événements locaux et nationaux, l'écrivaine a également mis en valeur l'importance des histoires en images pour l'enfant, comme "un moyen pédagogique global", avant d'ajouter que "les dessins illustratifs auront un grand impact dans la compréhension par l'enfant de produits littéraires le laissant en contact direct et interactif avec les images pour construire l'imagination des scènes et développer ses capacités cognitives.

Elle estime que "la littérature pour enfants, en dépit du foisonnement des produits littéraires et des capacités productrices talentueuses, doit occuper la place qui lui sied, expliquant que ce volet littéraire est prolifique et requiert davantage efforts pour le développer face aux influences néfastes des réseaux sociaux et des jeux électroniques.

Mettant à profit la célébration de la journée nationale de l'artiste (8 juin), l'écrivaine Lamia Brik s'est félicitée de la promulgation en 2023 du statut de l'artiste, soulignant que ce document constitue un bond qualitatif dans la protection des droits des artistes, et une reconnaissance officielle de leurs efforts en termes de créations culturelles et artistiques.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Nightmare in the Desert
15h00 Le monstre de Davenport
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h10 HPI
21h15 HPI
22h20 Eurodreams
22h25 HPI
00h30 Night Shift
01h15 Night Shift



3

07h01 La boîte à questions
07h08 Les Barbares
08h48 Hot Ones
09h24 Le Larbin
11h10 La boîte à questions
11h20 En aparté
12h25 Plaine orientale
13h16 Têtâtête(s)
13h32 Ni chaînes ni maîtres
15h07 L'Amour ouf
17h42 L'Amour ouf : Histoire d'un succès fou
18h11 La boîte à questions
18h18 Clique
18h55 En aparté
19h32 En aparté
20h09 The Agency
20h54 The Agency
21h44 Bleu, un océan de solutions
22h40 Clique
00h52 Plaine orientale
01h43 Presque légal
03h04 En aparté
04h04 A Short Trip



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Cauchemar en cuisine
21h10 Cauchemar en cuisine
21h55 Cauchemar en cuisine
22h55 Cauchemar en cuisine
23h35 Les secrets des chefs
00h25 Les secrets des chefs

06h20 La soie de mer, trésor de Sardaigne
06h50 Invitation au voyage
08h25 L'invention du luxe à la française
09h55 Canaries, les îles-volcans
10h50 Haltère ego, une histoire de la musculation
12h00 Lituanie : les femmes reines de la Tech
12h35 Barry Lyndon
15h40 Un billet de train pour...
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 L'aigle royal, seigneur des Alpes
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
19h55 Querer
20h45 Querer
21h40 Querer
23h55 A-ha : The Movie
01h30 Hanna Schygulla
02h25 Les couleurs de l'amour et de la guerre : Le photographe Steve McCurry

TÉLÉVISION

15



3

20h10

TANDEM



Une main sectionnée est retrouvée par un promeneur sur une plage isolée. D'après les premières constatations, elle appartient à un homme, apparemment mort depuis trois jours. Arrachée - et non découpée - après le décès de son propriétaire, elle présente les signes d'une immersion prolongée dans l'eau douce, avant son rejet dans l'eau salée. Paul et Léa s'interrogent sur les raisons de ce déplacement. Essaimant les dossiers de personnes disparues, ils s'attardent sur un certain Jocelyn Girbal, sur qui pèse une bagarre avec un agriculteur.

Acteur: Astrid Veillon (Léa Soler), Stéphane Blancafort (Paul Marchal)

20h10

HPI



Morgane apprend le décès de son père. Malgré leurs relations distendues, cette nouvelle l'affecte, bien plus qu'elle ne souhaite le laisser transparaître. Elle se rend à Boulogne-sur-mer en train pour respecter les dernières volontés du défunt. Fidèle à elle-même, elle ne passe pas inaperçue dans son wagon. Après avoir repéré les indices du kidnapping de son voisin, elle sollicite les autres passagers, pour le moins agacés par son attitude, afin de confirmer son intuition. Par ailleurs, alors que Karadec prend conscience de ses sentiments pour Morgane..

Acteur: Audrey Fleurot (Morgane Alvaro),

20h50

THE AGENCY



Samia se rend compte que son comportement à Londres met la vie de sa famille en danger à Khartoum. Malgré les avertissements de son père, Poppy décide de quitter l'appartement. Elle est suivie pour les tueurs qui travaillent pour Osman. Martien décide de tout révéler à Henry au sujet de Samia, Osman, et Eric Huang. Il propose à Bosko et Henry de la recruter comme agent double pour la CIA.

Acteur: Kurt Egyiawan (Osman), Michael Fassbender (Martien), Richard Gere (Bosko), Curtis Lum (Guo), John Magaro (Owen)

Realisateur: Grant Heslov
Scénariste: Jez Butterworth, John-Henry Butterworth



ORAN

26 | 22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h46
20h18
87%
05 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

28-22
35-17
30-17
43-27
27-23
40-30

Promotion des priorités continentales

La Commission africaine salue le rôle de l'Algérie

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué mardi le rôle "essentiel" de l'Algérie dans la promotion des priorités continentales, indique un communiqué de l'organisation panafricaine. Ali Youssouf a reçu à Addis Abeba les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République fédérale démocratique d'Ethiopie et représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled. A cette occasion, il a "salué l'engagement indéfectible de l'Algérie envers l'UA et son rôle essentiel dans la promotion des priorités continentales", souligne le communiqué. Ali Youssouf et Khaled "ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer davantage leur coopération, en mettant l'accent sur l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 en vue de la prospérité et de l'intégration partagées de l'Afrique".

Autriche

Plusieurs morts dans une école après des tirs

Des tirs ont fait plusieurs morts, dont l'assaillant présumé, ainsi que des blessés graves dans un établissement scolaire de Graz mardi, dans le sud-est de l'Autriche, a indiqué le ministère de l'Intérieur, cité par la télévision publique. «Plusieurs unités d'intervention spéciale sont sur place», a déclaré la police sur les réseaux sociaux, évoquant «des coups de feu» sans plus de précisions. Selon la chaîne ORF, le ministère de l'Intérieur a fait état de plusieurs décès. Des élèves et enseignants auraient également été grièvement blessés. Un élève du lycée serait à l'origine des tirs ayant nécessité une évacuation d'urgence. Selon le porte-parole de la police, Fritz Grundnig, cité par ORF sur son site internet, il s'est probablement donné la mort. «La situation est très confuse pour l'instant. Il pourrait s'agir d'un cas de folie meurtrière», ont déclaré des sources policières à l'agence de presse APA.

Après les violents affrontements à Los Angeles

La colère gagne du terrain aux États-Unis

Après les violents affrontements à Los Angeles, où les protestataires se sont heurtés aux forces de l'ordre, le mouvement se propage dans d'autres villes du pays. Si de nombreuses manifestations contre les expulsions de sans-papiers sont restées pacifiques, baptisées "No Kings", certaines ont également donné lieu à des affrontements et interpellations, souligne la presse outre-Atlantique. Des manifestations similaires contre l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) et l'administration Trump se sont propagées dans de grandes villes comme New York, Chicago, Seattle, Denver, San Francisco ou Atlanta. Le gouverneur du Texas, Greg Abbott, a annoncé déployer la Garde nationale du Texas dans tout l'État pour "assurer la paix et l'ordre", avertissant que la police "utilisera tous les outils et toutes les stratégies pour aider les forces de l'ordre à maintenir l'ordre".

Génocide sioniste à Ghaza

Au moins 24 morts et plusieurs blessés à l'aube

Au moins 24 Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés, mercredi à l'aube, suite à des tirs des forces d'occupation sionistes sur des rassemblements près d'un centre de distribution d'aide humanitaire au centre de la bande de Ghaza, ainsi qu'à une frappe de drone ayant visé une tente de déplacés à Khan Younès. L'agence de presse palestinienne (Wafa), citant des sources médicales, a rapporté que plus de 20 Palestiniens ont été tués et des dizaines blessés par les tirs de l'occupation près du centre de distribution d'aides situé autour du point de contrôle de Netsarim, au centre de la bande de Ghaza. À Khan Younès, quatre Palestiniens ont été tués et d'autres blessés dans une frappe de missile menée par l'aviation de l'occu-

pation, visant une tente de déplacés dans la région de Mawasi, à Qarara, au sud de la bande, en parallèle à des tirs d'artillerie sur les zones de Qeizan Abou Rishwane et Al-Batn Al-Samin. Il convient de noter que les forces d'occupation ont ciblé, ces derniers jours, plusieurs points de distribution d'aide, que ce soit à Rafah ou au centre de la bande de Ghaza, provoquant la mort de dizaines de Palestiniens et faisant de nombreux blessés. L'ONU a qualifié ces attaques de tentative de déplacement forcé des populations dans le cadre d'une politique de nettoyage ethnique systématique. Depuis la mise en place du mécanisme de distribution d'aides le 27 mai dernier, plus de 130 personnes ont été tuées et des centaines bles-

sées. L'agression sioniste contre la bande de Ghaza se poursuit depuis le 7 octobre 2023. Jusqu'à présent, le bilan provisoire s'élève à 54 981 Palestiniens tués et 126 920 blessés, des chiffres non définitifs, de nombreux corps étant toujours sous les décombres ou dans les rues, inaccessibles aux équipes de secours en raison des bombardements continus. La catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza ne cesse de s'aggraver, les bombardements touchant toutes les régions, y compris les rares structures médicales et de service restantes ainsi que les tentes de déplacés. Par ailleurs, les autorités d'occupation persistent à empêcher l'entrée de l'aide humanitaire, exacerbant la souffrance des civils.

Gèle de leurs avoirs et interdiction de voyages

Cinq pays sanctionnent Ben Gvir et Smotrich

Le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ont imposé des sanctions contre deux responsables de l'entité sioniste pour «incitation à la violence» contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, ont annoncé ces pays mardi dans un communiqué conjoint. Les deux «ministres», les dénommés Ben Gvir et Smotrich, «ont incité à une violence extrême et à de graves violations des droits humains des Palestiniens», ont déclaré les ministres des Affaires étrangères de ces pays, cité dans le communiqué. Prôner «le déplacement forcé de Palestiniens et la création de nouvelles colonies (sionistes) est effroyable et dangereux», ont-ils ajouté, parlant d'actions «inacceptables». Les mesures annoncées mardi «se concentrent» sur la Cisjordanie occupée, expliquent les cinq ministres dans leur communiqué. «Mais bien sûr, cela ne peut être considéré indépendamment de la catastrophe à Ghaza. Nous restons consternés par les immenses souffrances des civils, y compris le refus de l'aide» humanitaire de base, soutiennent-ils. «Il ne doit pas y



avoir de transfert illégal de Palestiniens de Ghaza ou de Cisjordanie, ni de réduction du territoire de la bande de Ghaza», écrivent également les ministres. Les dénommés Ben Gvir et Smotrich sont désormais frappés d'une interdiction de voyager au Royaume-Uni et verront leurs avoirs dans ce pays gelés. En mai, Smotrich avait annoncé la création de 22 nou-

velles colonies en Cisjordanie occupée. Il a à plusieurs reprises manifesté son soutien à une annexion totale de la Cisjordanie occupée par l'entité sioniste. Ben Gvir avait, quant à lui, déclenché un tollé international après avoir participé l'été dernier à une prière avec plusieurs centaines de colons sionistes sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa.

Commission internationale d'enquête des Nations unies

L'entité sioniste commet «une extermination» en attaquant les écoles et sites religieux

Une commission internationale d'enquête des Nations unies a affirmé mardi que l'armée de l'occupation sioniste commet des crimes de guerre et "une extermination" en attaquant les écoles et les sites religieux et culturels dans la bande de Ghaza. "La vaste destruction matérielle de Ghaza, le démantèlement de son système éducatif et les attaques contre les sites culturels et religieux (...) n'affectent pas seulement les Palestiniens à l'heure actuelle, mais compromettent également l'avenir du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination", souligne la commission dans un rapport. Dans un communiqué accompagnant ce document, la commission dénonce le fait que l'entité sioniste ait "anéanti le système éducatif de Ghaza et détruit plus de la moitié des sites re-

ligieux et culturels de Ghaza, dans le cadre d'un assaut généralisé et incessant contre le peuple palestinien au cours duquel les forces (sionistes) ont commis des crimes de guerre et le crime contre l'humanité d'extermination en tuant des civils réfugiés dans des écoles et des sites religieux". "Nous avons de plus en plus d'indications que (l'entité sioniste) mène une campagne concertée pour anéantir la vie des Palestiniens à Ghaza", assure la présidente de la commission, la Sud-Africaine Navi Pillay, dans le communiqué. "Le fait que (l'entité sioniste) prenne pour cible la vie éducative, culturelle et religieuse du peuple palestinien portera préjudice aux générations actuelles et futures, en entravant leur droit à l'autodétermination", ajoute Mme

Pillay, qui fut présidente du Tribunal pénal international pour le Rwanda, juge à la Cour pénale internationale (CPI) et Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme. "Les enfants de Ghaza ont perdu leur enfance", déplore Mme Pillay, qui considère aussi particulièrement inquiétante "la généralisation des attaques contre les centres d'enseignement (...) bien au-delà de Ghaza". En outre, "le ciblage et la destruction de sites patrimoniaux, la limitation de l'accès à ces sites en Cisjordanie et l'effacement de leur histoire hétérogène érodent les liens historiques des Palestiniens avec la terre et affaiblissent leur identité collective", relève-t-elle. La commission présentera son rapport le 17 juin devant le Conseil des droits de l'homme.